

# RAPPORT ANNUEL



# 2018

Le présent rapport annuel fournit un compte-rendu des activités de la Commission de services régionaux Chaleur (CSRC) au cours de son exercice financier 2018, s'échelonnant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Depuis sa création en janvier 2013, la CSRC a entrepris divers projets d'envergure régionale dont plusieurs se sont concrétisés dans la dernière année. Ces derniers vous seront présentés dans les pages qui suivent.



# Table des matières

<b>Mot du président</b>	<b>3</b>
<b>Rapport de la directrice générale</b>	<b>4</b>
<b>Mandat</b>	<b>5</b>
<b>Services corporatifs et collaboratifs</b>	<b>5</b>
<b>Dossiers relevant des services collaboratifs</b>	<b>6</b>
<b>Gouvernance et administration</b>	<b>8</b>
<b>Comités</b>	<b>9</b>
<b>Service d'urbanisme</b>	<b>10</b>
<b>Service de gestion des déchets solides</b>	<b>20</b>
<b>Office du tourisme Chaleur</b>	<b>32</b>
<b>Population</b>	<b>42</b>

## MOT DU PRÉSIDENT

### Jean Guy Grant

**J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel 2018 qui fait état des principales réalisations de la CSRC.**

Un des grands succès dignes de mention est la mise en marche d'une génératrice électrique au site d'enfouissement technique Red Pine à Allardville. L'installation de cette génératrice alimentée au méthane a été rendue possible grâce à une entente de 20 ans avec Énergie NB qui s'est engagée à acheter environ 6 000 mégawattheures d'énergie par année. Ce projet a pris forme au cours des dix dernières années en collaboration avec divers intervenants locaux, régionaux et provinciaux, et nous sommes donc très fiers de le voir se concrétiser. La conversion du biogaz en électricité contribue à la réduction de notre empreinte carbone, en plus d'avoir un effet favorable à long terme sur notre budget d'exploitation. Vous aurez l'occasion de prendre connaissance de la production totale de la génératrice en 2018 et des revenus générés pour cette même période.

Un autre projet qu'il est important de souligner est la réalisation d'une étude régionale des services de police. La région Chaleur est présentement desservie par trois forces policières. Cette étude permettra aux municipalités et aux districts de services locaux du territoire desservi par la CSRC d'évaluer les diverses options possibles pour fournir des services de police plus uniformes sur l'ensemble de la région, éliminer les doublons et assurer une répartition plus équitable des coûts. Ce dossier sera au premier plan parmi les projets de la CSRC en 2019.

Enfin, la CSRC tenait un forum sur le développement économique de la région Chaleur le 4 décembre dernier. Plusieurs intervenants provenant du milieu des affaires ainsi que des partenaires provinciaux et fédéraux ont participé à cette activité. Ce forum a initié la formation d'un comité qui aura comme mandat d'étudier le besoin d'une structure régionale pour assurer, entre autres, une vision concertée du développement économique de la région. Nous allons également poursuivre ce dossier en 2019.

Ce rapport souligne aussi quelques enjeux régionaux et interrégionaux sur lesquels la CSRC a pris position officiellement.



À titre de président de la CSRC, je suis fier de constater la réalisation des projets amorcés par la CSRC. Je crois que nous devons continuer à appuyer d'autres initiatives du genre dans les années à venir pour le bien-être de l'ensemble de nos communautés.

Je remercie les employés de la CSRC qui se dévouent quotidiennement afin d'offrir un service de qualité. Je remercie également les membres du bureau de direction de m'avoir épaulé tout au long de l'année, les membres du conseil d'administration (CA) pour leur contribution et leur excellente collaboration, et finalement, les élus provinciaux et fédéraux pour leur appui à l'avancement de cet organisme régional.

Je vous invite donc à consulter les pages suivantes pour découvrir les activités entreprises par la CSRC au cours de l'année 2018.

Bonne lecture!

**Jean Guy Grant**



## RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

### Jocelyne Hachey

**C'est avec une grande fierté que nous vous présentons une revue de l'année 2018. Cette période a été marquée par des réalisations fort satisfaisantes, dont la mise en marche d'une génératrice au site d'enfouissement à Allardville. Depuis le 14 août, cette génératrice produit de l'électricité à partir du méthane généré au site d'enfouissement Red Pine. Ce projet découle d'une entente de 20 ans avec Énergie NB.**

L'Office du tourisme, qui termine sa deuxième année d'opération, a aussi été reconnu pour ses efforts. En effet, au cours de l'année 2018, la région Chaleur s'est retrouvée sur les palmarès de plusieurs publications et sites de voyage reconnus à travers le monde. Cette reconnaissance nous permet de constater que les efforts de promotion de notre belle région portent fruit.

Il est aussi important de souligner que la CSRC a opéré à l'intérieur de son enveloppe budgétaire encore cette année. Les états financiers vérifiés, annexés à ce rapport, présentent l'état de la situation financière 2018 de la CSRC.

En terminant, je souhaite souligner le travail hors pair de tous les employés. Je les remercie sincèrement pour leur engagement et leur professionnalisme. Leur soutien aura facilité davantage mes responsabilités quotidiennes. Je tiens également à remercier les membres du bureau de direction et du conseil d'administration pour leur appui indispensable tout au long de l'année.

**Jocelyne Hachey**

## Mandat

La CSRC est tenue de fournir les services obligatoires suivants :

- Planification locale dans les districts de services locaux (DSL);
- Gestion des déchets solides.

Elle a aussi le pouvoir de faciliter et de coordonner des ententes entre les communautés visant le partage des coûts des services et des infrastructures.

La CSRC a aussi l'autorité de se doter des mandats additionnels suivants :

- Planification locale dans les municipalités;
- Collaboration régionale en matière de services de police;
- Planification régionale des mesures d'urgence;
- Planification des infrastructures régionales de loisir, de culture et de sport, et partage des coûts de ces installations;
- Planification régionale.



## Services corporatifs et collaboratifs

Le bureau de la direction générale est composé des deux employées suivantes :

- **Jocelyne Hachey**, directrice générale
- **Carolle Roy**, adjointe à la direction

## Dossiers relevant des services collaboratifs

### Réalisation d'une étude régionale des services de police

La CSRC a créé un comité chargé de mener une étude sur la régionalisation des services de police. Cette étude, réalisée par la firme Catalyst Consulting Inc., permettra de faire le constat de la situation actuelle en ce qui a trait aux services des trois forces policières de la région. De plus, ce comité a comme mandat d'explorer diverses options afin de rendre les services policiers plus efficaces et efficients à l'échelle régionale. En 2019, le conseil d'administration de la CSRC prendra position sur la recommandation du consultant.

Le comité a également fait appel aux personnes-ressources suivantes, spécialisées dans le domaine des services policiers :

- Edward Huzulack
- Alain Tremblay

Une fois complété, le public pourra consulter le rapport d'étude via le site Web de la CSRC.

### Construction d'un tronçon routier reliant la région Chaleur à la Péninsule acadienne

En 2017, les conseils d'administration des Commissions de services régionaux Chaleur et Péninsule acadienne (CSRC et CSRPA) unissaient leur force en votant en faveur d'une résolution priorisant la construction d'un nouveau tronçon routier entre les régions de Janeville et de Bertrand. Ces résolutions respectives avaient pour but de faire valoir l'importance des retombées économiques dont profiteraient mutuellement ces deux régions. Plusieurs interventions ont été entreprises en 2018 auprès du gouvernement provincial pour faire avancer ce dossier. Il est entendu que ce dossier demeurera une priorité pour les membres du conseil d'administration dans la prochaine année.



### Étude pour la création d'une structure régionale de développement économique

Le 4 décembre dernier, la CSRC tenait un forum sur le développement économique. Ce dernier avait pour but de faire le constat de la situation économique actuelle de la région Chaleur et d'étudier la possibilité de créer une entité régionale pour pallier les lacunes existantes dans ce secteur. À la fin de cette séance, il fut convenu de créer un comité qui sera chargé d'analyser les structures possibles pour la mise en place d'une agence de développement économique régional et de soumettre ses recommandations au conseil d'administration de la CSRC. Le travail de ce comité se poursuivra en 2019.

Les membres du comité sont les suivants :

- Joseph Noel, membre du CA de la CSRC
- Denis Roy, directeur général de la CBDC
- Kim Chamberlain, conseillère municipale de Bathurst et directrice de la Ruhe
- Linda Chamberlain, conseillère municipale de Petit-Rocher
- Roger Guitard, conseiller municipal de Pointe-Verte
- Michael Petrovici, entrepreneur local
- Bernard Cormier, Opportunités NB
- Jeff Christie, directeur général de la Chambre de commerce Chaleur

### Mesures d'urgence régionale

Au mois de mai dernier, la CSRC complétait un exercice d'analyse des risques potentiels pour la région Chaleur. Les risques potentiels identifiés ont permis d'alimenter et de renforcer les plans d'urgence des municipalités.

De plus, les intervenants municipaux de la région Chaleur ont participé à un exercice provincial de préparation aux situations d'urgence, le 13 juin dernier. Cet exercice, connu sous le nom de Brunswick Alpha 2018, avait pour but de donner l'occasion aux municipalités et aux DSL de mettre à l'essai leurs rôles respectifs lors d'une situation d'urgence. Cet exercice était organisé par l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick en partenariat avec la Force opérationnelle interarmées (Atlantique) des Forces armées canadiennes.



Cette étude est supervisée par un comité nommé par le CA de la CSRC.

Les membres du comité sont les suivants :

- Paolo Fongemie, président
- Normand Doiron, B.N.P.P.
- Joseph Noel, Belledune
- Donald Roy, représentant DSL
- Ernest Boudreau, chef de police de Bathurst
- Charles Comeau, chef de police de la B.N.P.P.

## Gouvernance et administration

### Composition du conseil d'administration

La CSRC est composée des maires des six municipalités et de quatre représentants pour les quinze districts de services locaux (DSL) de la région. La représentation des DSL est fondée sur les ratios de la population et de l'assiette fiscale.

Au cours de l'année 2018, la CSRC a tenu quinze réunions publiques. Les ordres du jour et les procès-verbaux de ces réunions se retrouvent sur le site Internet de la CSRC : [www.csrchaleur.ca](http://www.csrchaleur.ca).



Le conseil d'administration est composé des maires et des représentants des DSL suivants :

Membres	Présences	Absences
Paolo Fongemie, maire de Bathurst	15	0
Jean Guy Grant, maire de Beresford	14	1
Charles Doucet, maire de Nigadoo	15	0
Luc Desjardins, maire de Petit-Rocher	12	3*
Normand Doiron, maire de Pointe-Verte	13	2
Joseph Noel, maire de Belledune	14	1
Normand Plourde, DSL	13	2
Charles Comeau, DSL	15	0
Donald Gauvin, DSL	15	0
Carole Caron, DSL	14	1

\*Remplacé par le maire adjoint, Réjean Guitard

## Comités

### Bureau de direction

Le bureau de direction s'est réuni huit fois en 2018 pour discuter, entre autres, des sujets suivants :

- Étude sur la régionalisation des services de police;
- Intégration possible des Bassins Versants de la Baie des Chaleurs à la structure de la CSRC;
- Forum sur le développement économique régional;
- Divers dossiers touristiques de la région.

Le comité de direction est composé des personnes suivantes :

Membres	Présences	Absences
Maire Jean Guy Grant, président	8	0
Maire Joseph Noel, vice-président	8	0
Maire Paolo Fongemie, 3 <sup>e</sup> dirigeant	8	0

### Comité de soutien et de surveillance

Le Comité de soutien et de surveillance s'est réuni deux fois en 2018. La première fois, pour réviser les états financiers vérifiés 2017 et, la deuxième fois, pour réviser le budget 2019.

Le comité est composé des membres suivants :

Membres	Présences	Absences
Todd Pettigrew, directeur général, Bathurst	2	0
Marc-André Godin, directeur général, Beresford	2	0
Vincent Poirier, directeur général, Nigadoo et Pointe-Verte	2	0
Poste vacant, directeur général, Petit-Rocher	0	2
Landon Lee, directeur général, Belledune	0	2
Denis Bujold, gestionnaire des services locaux	2	0



## Service d'urbanisme

Le Service d'urbanisme a pour mandat d'effectuer un grand nombre de tâches découlant de la Loi sur l'urbanisme. Toutes les municipalités et tous les districts de services locaux (DSL) de la Commission de services régionaux (CSR) Chaleur reçoivent leurs services de planification du Service d'urbanisme, à l'exception de la Ville de Bathurst qui a son propre service à l'interne. Ces municipalités sont toutes dotées d'outils régissant l'urbanisme, la construction et le lotissement sur leur territoire respectif. Les DSL de Roberval, Dunlop, Tétagouche-Nord, Big River et Bathurst (en partie) sont assujettis à un plan rural comprenant des dispositions de zonage.

Au cours de la dernière décennie, les plans d'aménagement et les dispositions de zonage des municipalités de Beresford, Nigadoo, Pointe-Verte et Belledune ont fait l'objet d'une révision en profondeur. À l'heure actuelle, le personnel du Service d'urbanisme travaille de concert avec un comité de planification mis en place par le Village de Petit-Rocher pour réviser son plan rural. Ce projet de révision du plan rural devrait être complété en 2019.

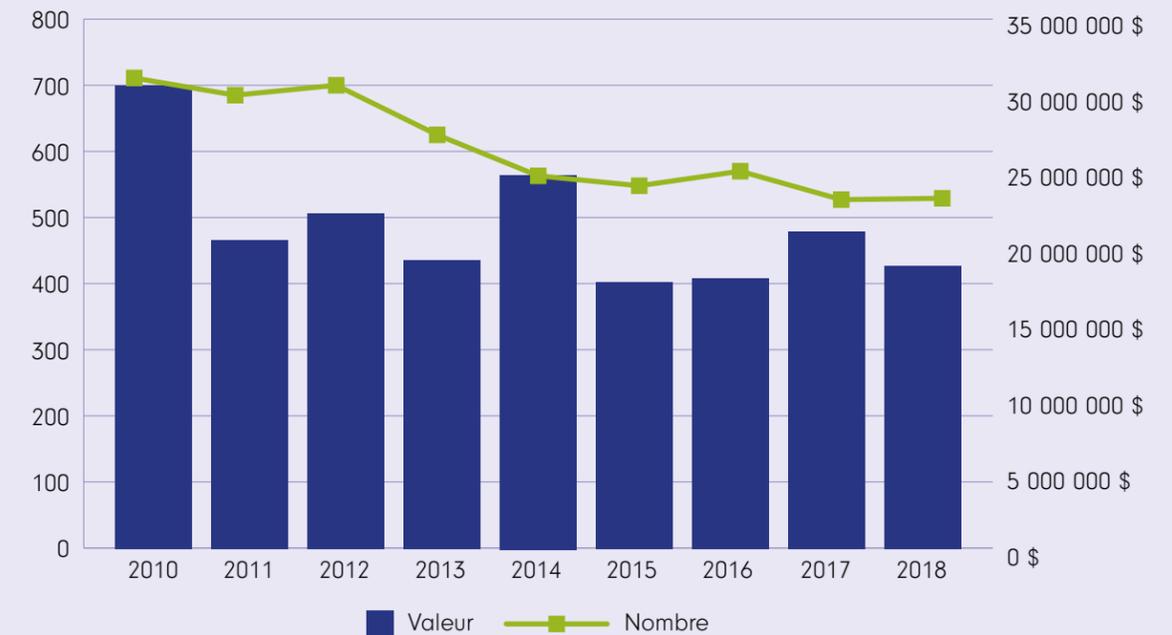
Un certain nombre de plans ruraux sont en vigueur dans les DSL de la CSR Chaleur. Les plans ruraux des DSL de Roberval et de Dunlop ont été regroupés dans un même plan rural adopté en 2017. Le Service d'urbanisme travaille actuellement avec un comité composé de représentants des DSL de Tétagouche Nord, de Big River et de Bathurst sur la préparation d'un plan rural pour l'ensemble de ce territoire. Ce projet devrait être complété en 2019.

Chaque année, ces documents d'urbanisme sont amendés afin de permettre des aménagements non prévus ou non conformes. En 2018, le Service d'urbanisme a travaillé sur trois projets d'amendements ou de rezonage. Deux de ces amendements concernant Belledune et Beresford visaient l'aménagement de sites pour permettre l'installation de véhicules récréatifs.

Avant de délivrer le permis de construction, les inspecteurs doivent réviser les plans et s'assurer que les projets sont conformes aux règles d'urbanisme en vigueur et aux normes prescrites par le Code national du bâtiment. Une fois le permis délivré, les inspecteurs doivent effectuer un certain nombre d'inspections pour s'assurer de la conformité des travaux. En 2018, 514 dossiers d'inspection ont été fermés. Les inspecteurs de la CSR Chaleur sont tous membres de « The New Brunswick Building Officials Association (NBBOA) ». Deux inspecteurs ont une certification de niveau 3. Un troisième inspecteur est certifié de niveau 2 et est en voie de compléter sa certification de niveau 3.

En 2018, le Service d'urbanisme a délivré 529 permis de construction pour une valeur totale de 18,6 millions de dollars, dont 11,5 millions de dollars dans les municipalités et 7,1 millions de dollars dans les régions non incorporées. Bien que le nombre de permis délivrés fut le même que l'année précédente, leur valeur est en baisse de 11 %.

### Permis de construction



### Liste des employés :

- Marc Bouffard, directeur de l'urbanisme
- Yvon Frenette, agent d'aménagement
- Marcel Doiron, inspecteur des constructions
- Stéphane Doucet, inspecteur des constructions
- Mariette Hachey-Boudreau, technicienne en SIG
- Line Cormier St-Cyr, secrétaire administrative





Rapport de construction des municipalités

Secteur	Belledune (v)		Beresford (v)		Nigadoo (v)		Petit-Rocher (v)		Pointe-Verte (v)	
	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur
Log. Mobiles & récréatifs	3	44 000 \$	10	42 800 \$	0	- \$	3	14 000 \$	4	18 000 \$
Résidentiel-uni et bi	11	130 100 \$	48	1 793 600 \$	12	1 191 400 \$	26	239 100 \$	26	1 066 800 \$
Résidentiel-multi	0	- \$	3	651 500 \$	0	- \$	4	350 000 \$	0	- \$
Commercial	2	176 000 \$	9	1 182 500 \$	0	- \$	0	- \$	2	61 200 \$
Industriel	2	3 083 752 \$	2	154 500 \$	1	15 000 \$	0	- \$	0	- \$
Institutionnel	0	- \$	1	35 000 \$	0	- \$	3	41 000 \$	2	9 600 \$
Divers & Accessoires	5	54 700 \$	43	614 401 \$	13	143 200 \$	21	193 200 \$	18	183 700 \$
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>3 488 552 \$</b>	<b>116</b>	<b>4 474 301 \$</b>	<b>26</b>	<b>1 349 600 \$</b>	<b>57</b>	<b>837 300 \$</b>	<b>52</b>	<b>1 339 300 \$</b>

Rapport de construction des DSL

Secteur	Allardville (p)		Bathurst (p)		Beresford (p)		New Bandon (p)		Total	
	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur
Log. Mobiles & récréatifs	3	38 000 \$	12	534 500 \$	11	413 000 \$	3	57 400 \$	49	1 161 700 \$
Résidentiel-uni et bi	12	368 700 \$	43	807 300 \$	64	2 707 600 \$	7	140 000 \$	249	8 444 600 \$
Résidentiel-multi	0	- \$	0	- \$	1	6 000 \$	0	- \$	8	1 007 500 \$
Commercial	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	13	1 419 700 \$
Industriel	0	- \$	1	2 000 \$	2	800 000 \$	0	- \$	8	4 055 252 \$
Institutionnel	1	182 000 \$	0	- \$	0	- \$	1	40 000 \$	8	307 600 \$
Divers & Accessoires	17	269 200 \$	29	329 300 \$	41	319 700 \$	7	124 500 \$	194	2 231 901 \$
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>857 900 \$</b>	<b>85</b>	<b>1 673 100 \$</b>	<b>119</b>	<b>4 246 300 \$</b>	<b>18</b>	<b>361 900 \$</b>	<b>529</b>	<b>18 628 253 \$</b>

La construction résidentielle a connu un certain ralentissement. Il s'est construit 27 nouvelles habitations unifamiliales en 2018, comparativement à 34 l'année précédente.

Nouvelles habitations à logement unique



Cette baisse est en partie compensée par des investissements accrus dans la construction d'habitation de deux logements et plus. Deux nouvelles habitations multifamiliales ont été construites à Beresford et à Petit-Rocher. Cela étant dit, le nombre de nouvelles unités de logement créées dans le cadre de nouvelles constructions, de travaux de rénovation ou d'agrandissement est en baisse depuis 2011, malgré un soubresaut en 2016.

Unités de logement créées





Afin de donner une image plus représentative de l'activité de construction sur l'ensemble du territoire desservi par la CSR Chaleur, les données de construction du Service d'urbanisme de la CSR Chaleur ont été combinées avec celles de la Ville de Bathurst. En tout et par tout, 879 permis ont été délivrés sur tout le territoire, pour une valeur totale de 35,8 millions de dollars.

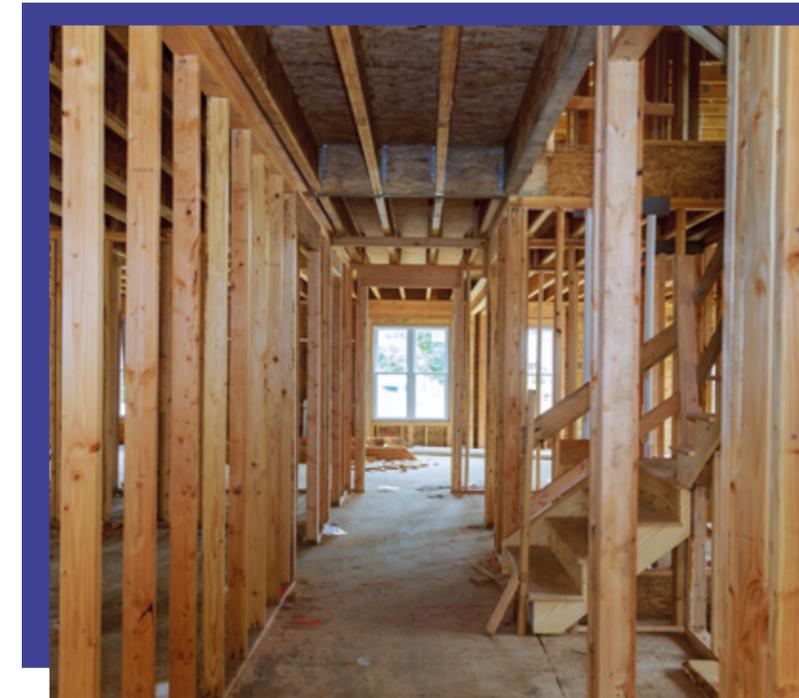
Rapport de construction cumulatif

Secteur	Bathurst (v)		Municipalités CSRC		DSL CSRC		Total		
	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	%
Log. Mobiles & récréatifs	0	- \$	20	118 800 \$	29	1 042 900 \$	49	1 161 700 \$	3%
Résidentiel-uni et bi	201	4 092 351 \$	123	4 421 000 \$	126	4 023 600 \$	450	12 536 951 \$	35%
Résidentiel-multi	11	2 909 200 \$	7	1 001 500 \$	1	6 000 \$	19	3 916 700 \$	11%
Commercial	61	7 023 925 \$	13	1 419 700 \$	0	- \$	74	8 443 625 \$	24%
Industriel	4	1 615 950 \$	5	3 253 252 \$	3	802 000 \$	12	5 671 202 \$	16%
Institutionnel	6	840 005 \$	6	85 600 \$	2	222 000 \$	14	1 147 605 \$	3%
Divers & Accessoires	67	740 654 \$	100	1 189 201 \$	94	1 042 700 \$	261	2 972 555 \$	8%
<b>Total</b>	<b>350</b>	<b>17 222 085 \$</b>	<b>274</b>	<b>11 489 053 \$</b>	<b>255</b>	<b>7 139 200 \$</b>	<b>879</b>	<b>35 850 338 \$</b>	<b>100%</b>

C'est dans le secteur résidentiel comprenant les habitations à une et deux unités de logement que les investissements sont les plus nombreux, suivi des secteurs commercial et industriel.

Le Service d'urbanisme a approuvé 30 plans de lotissement en 2018, créant ainsi 33 lots à bâtir et 10 parcelles. Aucune nouvelle rue publique n'a été créée. Depuis 2007, le Service d'urbanisme a approuvé un total de 584 plans, créant ainsi 736 lots. Le Service d'urbanisme a également approuvé plusieurs actes de transfert, droit de passage, servitudes et plans d'arpentage.

La géomatique est un outil essentiel dans le fonctionnement du Service d'urbanisme. Le service a entamé sa transition vers les systèmes ArcGIS Pro et ArcGIS Online, plus modernes et collaboratifs.

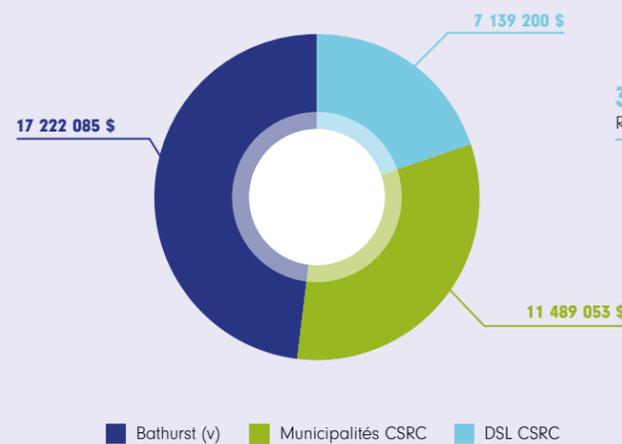


Logement et habitation

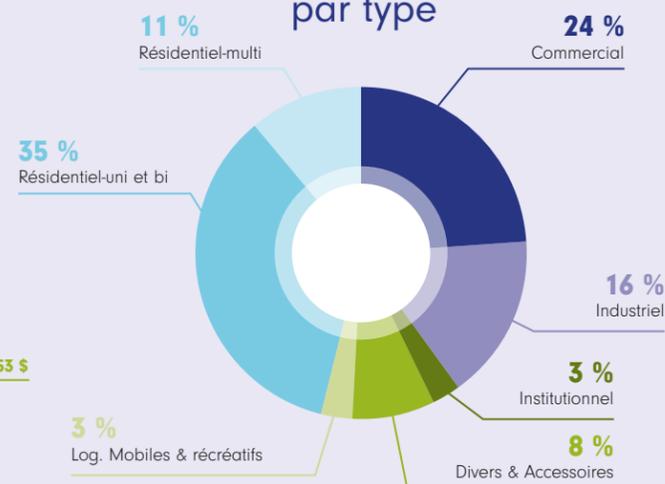
Le parc de logements dans la région Chaleur est très majoritairement composé de maisons individuelles isolées (non attenantes). À l'inverse, la proportion d'appartements dans les habitations multifamiliales est plus faible que la moyenne provinciale.

Le pourcentage de logements mis en location est plus faible que la moyenne provinciale. Ainsi, 77 % des logements dans la région Chaleur sont occupés par leur propriétaire, comparativement à 74,4 % à l'échelle provinciale.

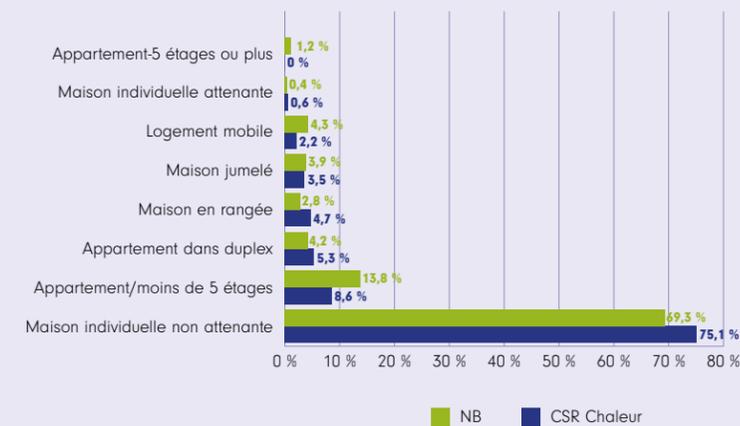
Valeur totale des permis de construction 2018



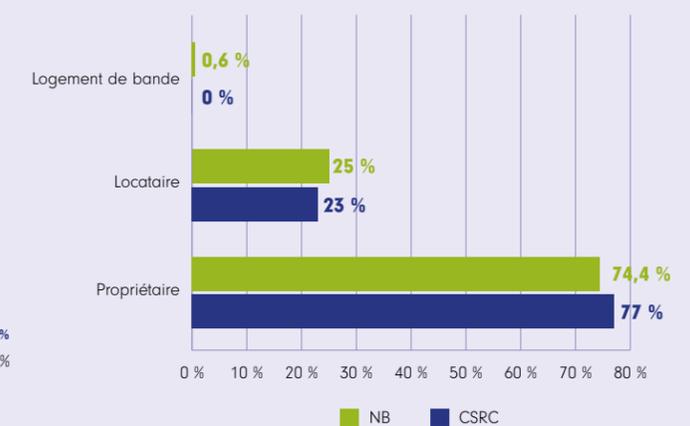
Permis de construction par type



Logements privés par type de construction résidentielle



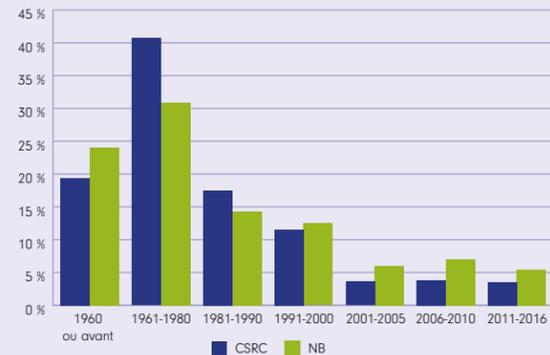
Mode d'occupation des logements





En comparaison avec le reste de la province, la plus grande proportion de logements privés occupés a été construite entre 1961 et 1990. Cette tendance s'est renversée depuis 1991 et va de pair avec la diminution du nombre de permis délivrés pour la construction de nouvelles habitations à logement unique. Le stock de logements privés occupés dans la région Chaleur est donc un peu plus vieux que celui de la province, alors que 78 % des logements privés ont été construits avant 1990, comparativement à 69 % pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

### Logement privé occupé par période de construction



## Comité consultatif régional en matière d'urbanisme (CCRU)

Le Comité consultatif régional en matière d'urbanisme est composé de sept membres, tous des citoyens non élus. Chaque municipalité est représentée par un citoyen, alors que les DSL sont représentés par deux personnes. Chaque membre peut exercer un maximum de deux mandats d'une durée de quatre ans chacun. Les mandats sont décalés afin qu'il y ait toujours des membres expérimentés dans le groupe. Le comité est principalement responsable d'approuver les demandes de dérogation aux normes de zonage et de lotissement en vigueur. Le comité doit également donner son avis sur tout projet d'adoption ou d'amendement à un plan rural. Enfin, le comité dispose de certains pouvoirs en matière de permis temporaire et d'approbation des accès privés et des rues publiques.

Le comité est présidé par M. Patrick Mallet. M. Lévis Roy occupe la vice-présidence.

### Comité consultatif régional en matière d'urbanisme, 2018

Membres	Représentants	Présences	Fin du Mandat (décembre...)
Alain Gauvin	Beresford	8 sur 10	2019
Elizabeth Lanteigne	Belledune	9 sur 10	2021
Lévis Roy	DSL	9 sur 10	2021
Jeannot Gionet	DSL	9 sur 10	2019
Patrick Mallet	Petit-Rocher	9 sur 10	2019
Paul Desjardins	Pointe-Verte	10 sur 10	2021
Jean-Louis Arseneau	Nigadoo	8 sur 10	2019

En principe, le comité se rencontre le troisième mardi de chaque mois, à moins qu'aucune demande ne justifie la tenue d'une réunion. Le comité s'est réuni à dix reprises en 2018, au cours desquelles ont été étudiés quatre projets d'amendements à un plan rural, afin d'émettre un avis aux autorités municipales ou provinciales concernées. Le comité a également étudié 27 demandes de dérogation à un plan rural. En tout et pour tout, le comité a étudié 37 demandes dont en voici la compilation :

		Accès privé, emplacement d'une rue publique	Avis sur projet de rezonage ou adoption d'un arrêté	Usage conditionnel	Approbation (permis) temporaire	Usage non conforme	Dérogations à un arrêté de zonage ou lotissement
Municipalité	Belledune	0	1	0	0	0	3
	Beresford	0	1	0	0	0	7
	Nigadoo	2	2	0	0	0	2
	Petit-Rocher	0	0	0	1	0	3
	Pointe-Verte	0	0	0	0	0	6
Paroisse	Allardville	0	0	0	0	0	0
	Bathurst	1	0	0	0	0	2
	Beresford	1	0	0	0	0	3
	New Bandon	1	0	0	0	0	1
<b>Total</b>		<b>5</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>27</b>

## Plan régional d'adaptation aux changements climatiques

Le processus visant à doter la région Chaleur d'un plan d'adaptation aux changements climatiques va bon train. Amorcé en 2017, ce projet vise à rendre les collectivités de la région Chaleur plus résilientes et mieux adaptées pour faire face aux impacts des changements climatiques. Le rapport de la Phase 1 de l'étude a été présenté à la CSR Chaleur par le consultant retenu, soit l'Institut de recherche sur les zones côtières inc. Ce projet a été rendu possible grâce à la contribution financière du Fonds en fiducie pour l'environnement (FFE). La Phase 1 a surtout permis de faire un diagnostic de la situation.

Le contrat pour la réalisation de la Phase 2 de l'étude a été octroyé à la firme WSP grâce à une contribution financière de 40 000 \$ du FFE. Un autre montant de 35 000 \$ a également été octroyé par le FFE pour analyser le trait de côte d'une partie de notre territoire afin de mesurer les taux d'érosion historiques et afin d'en faire une projection pour le futur.

Les plus récents scénarios publiés en 2017 suggèrent une élévation du niveau de la mer plus haut que les prévisions antérieures laissaient présager (R.J. Daigle Enviro). À partir de ces nouveaux scénarios, une cartographie des zones inondables le long des côtes a été préparée par la technicienne en géomatique de la CSR Chaleur, à l'aide de la technologie LiDAR.

L'ensemble de ce processus est chapeauté par le Comité consultatif régional sur l'adaptation aux changements climatiques composé de citoyens et de professionnels intéressés et concernés par ces phénomènes. Le mandat du comité est de conseiller le conseil d'administration de la CSR Chaleur sur toute question se rapportant à la planification et aux mesures d'adaptation et de résilience liées aux changements climatiques dans notre région.



### Membre du Comité consultatif régional sur l'adaptation aux changements climatiques (CCRACC)

Nom	Représentant(e)	Expérience
Donald Gauvin, Président	CSR Chaleur	-
Brigitte Couturier	Représentante de la ville de Beresford	Conseillère municipale
Donald McLaughlin	Représentant de la ville de Bathurst	Technicien en urbanisme
Alain Guitard	Représentant du village de Nigadoo	Conseiller municipal et représentant du Groupe de bassin versant de la Baie des Chaleurs
Christian Boudreau	Représentant du village de Petit-Rocher	Opérateurs du système d'eau et égouts
Jamie O'Rourke	Représentant du village de Belledune	Agriculture économique et développement communautaire
Ronnie Arseneau	Citoyen du village de Pointe-Verte	Retraité. Ancien gérant du service d'évaluation à SNB
Frederick Dion	Citoyen général	DG de l'Association Francophone des Municipalités du NB
Raymond Bryar	Représentant DSL	Retraité. Ancien directeur du service de gestion des déchets solides de la CSR Chaleur
Jeffrey David	Citoyen général	Directeur de l'ingénierie Portuaire de Belledune
Robert Capozzi	Secrétariat des changements climatique - MEGL	-



### Comité de soutien

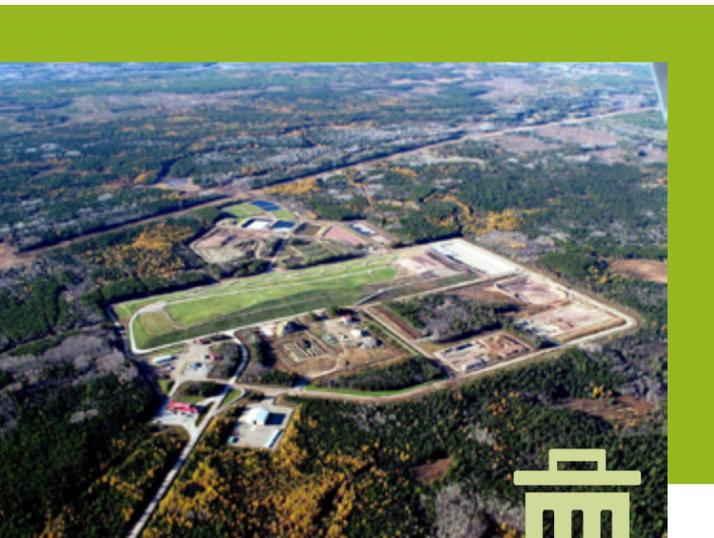
Nom	Représentant(e)
Paul Fournier	Directeur général-MEGL
Denis Bujold	Gestionnaire des services locaux-MEGL
Dominique Bérubé	Géomorphologue-MDER
Happyness Kana	Bassins versants de la Baie des Chaleurs
Jocelyne Hachey	Directrice générale de la CSR Chaleur
Marc Bouffard	Directeur de la Planification de la CSR Chaleur
Mariette Hachey-Boudreau	Technicienne en SIG de la CSR Chaleur



## Service de gestion des déchets solides

### Services offerts

Le Service de gestion des déchets solides de la CSRC fournit des services de gestion des déchets résidentiels et commerciaux à la région. Ces services sont offerts dans le cadre d'un programme de collecte et de recyclage des déchets. Nous exploitons un site d'enfouissement technique et une décharge pour les déchets de construction et de démolition (C&D). Nos services sur le site comprennent également un dépôt pour les déchets ménagers dangereux (DMD), une unité mobile de collecte des DMD et des déchets électroniques (e-déchets). Depuis 1995, la CSRC offre des services d'élimination des déchets à la Commission de services régionaux Restigouche (CSRR), à la Commission de services régionaux Péninsule acadienne (CSRPA) et à la Commission de services régionaux du Grand Miramichi (CSRGM). La CSRGM s'est jointe à notre programme de recyclage en 2017.



## Comité technique

Le Service de gestion des déchets solides de la CSRC reçoit des avis et des conseils de son comité technique. Le rôle de ce comité est d'évaluer les exigences techniques relatives aux activités d'exploitation, de maintenance et de construction. Le comité s'est réuni deux (2) fois en 2018 pour étudier les sujets suivants :

- Travaux d'infrastructure en 2018;
- Mise à jour du projet de biogaz;
- Mise à jour du Plan quinquennal d'infrastructure (2019-2023);
- Travaux d'infrastructure proposés pour 2019.

### Comité technique – Service de gestion des déchets solides

- Carole Caron, représentante des DSL, présidente (présente à 2/2 réunions)
- Charles Doucet, maire de Nigadoo (présent à 2/2 réunions)
- Rhéal Hébert, représentant du public (présent à 1/2 réunions)
- Paul Losier, représentant du public (présent à 2/2 réunions)

## Enfouissement technique

La majorité des opérations du Service de gestion des déchets solides sont reliées à l'enfouissement, qui représente plus de 85 % des activités de la CSRC.

### Revenus et statistiques sur les quantités de déchets gérées au site d'enfouissement – 2018

En 2018, la quantité totale de déchets reçus sur le site s'élevait à 79 746 tonnes métriques (tm), soit une augmentation de 0,4 % par rapport à 2017 (79 352 tm), dont 18 436 tm provenaient de la région Chaleur. Les quantités provenant du Grand Miramichi, de la Péninsule acadienne et de Restigouche ont atteint 61 310 tm. Les déchets de construction et de démolition (C&D) ont atteint 16 320 tm contre 11 825 tm en 2017, dont 6 437 tm provenaient de la région Chaleur. Quelque 1 532 tm de boues d'égout (1 416 tm en 2017) provenant de l'usine de traitement des eaux d'égout de la ville de Bathurst ont été traitées. Donc, pour l'année 2018, les opérateurs du site d'enfouissement ont reçu et géré 97 598 tm de déchets, soit une augmentation de 5 005 tm ou 5,4 % de plus qu'en 2017. Les revenus totaux d'enfouissement du Service de gestion des déchets solides ont été de 5 329 000 \$, soit une augmentation de 6,4 % comparativement à 2017.

Tonnage région	2018 Tonnes métriques	2017 Tonnes métriques	2016 Tonnes métriques	2015 Tonnes métriques
Chaleur – Déchets ordinaires	18 436	17 724	18 604	18 078
CSRPA	24 757	25 952	24 460	23 417
CSR Restigouche	15 674	15 380	16 508	16 501
CSR Grand Miramichi	20 879	20 296	19 237	20 871
C&D	16 320	11 825	11 559	11 746
Boue d'égout Ville de Bathurst	1 532	1 416	1 298	1 546
<b>TOTAL</b>	<b>97 598 tm</b>	<b>92 593 tm</b>	<b>91 666 tm</b>	<b>92 159 tm</b>



## Construction et démolition

La quantité de déchets de construction et de démolition a augmenté de 38 % en 2018 par rapport 2017, passant de 11 825 tm à 16 320 tm. La majorité de ces déchets, soit environ 4 000 tm, provenait d'un dépôt de C&D de la Première Nation Esgenoopeetitj. Les revenus reflètent cet accroissement de tonnage.

## Frais de déversement

En 2018, les redevances de déversement pour l'enfouissement des déchets solides dans la région Chaleur étaient de 65,00 \$/tm, inchangées depuis 2016. Le tableau suivant illustre les diverses redevances de déversement appliquées au cours des quatre dernières années. La différence des taux pour les déchets réguliers dans la région Chaleur s'explique par le programme de collecte des matières recyclables. Cependant, les redevances de déversement des autres CSR ont été augmentées graduellement afin d'obtenir une redevance de déversement unifiée pour toutes les régions d'ici 2020.



Service	2018	2017	2016	2015
Déchets ordinaires CSR Chaleur	65 \$	65 \$	65 \$	58,40 \$
Déchets ordinaires CSR Grand Miramichi	58 \$	55,50 \$	52 \$	48,40 \$
Déchets ordinaires CSRPA	58 \$	55,50 \$	52 \$	48,40 \$
Déchets ordinaires CSR Restigouche	58 \$	55,50 \$	52 \$	48,40 \$
C&D - toutes les régions	30 \$	30 \$	30 \$	27 \$
Matériaux recyclables	0 \$	0 \$	54 \$	54 \$
DMD/E-DÉCHETS	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

  
**Veillez noter que la collecte et l'élimination des déchets ménagers dangereux (DMD) et des e-déchets sont gratuites pour les citoyens de la région Chaleur.**

## Contrôle environnemental

### Puits de surveillance

Le site d'enfouissement Red Pine du Service de gestion des déchets solides est équipé de vingt puits de surveillance et de huit systèmes de drainage enfouis tout autour de la propriété. Des échantillons d'eau souterraine sont prélevés sur une base trimestrielle par une compagnie indépendante, Pollu-tech. Les prélèvements se font selon les normes en vigueur dans l'industrie. L'objectif du programme de contrôle est d'évaluer les impacts environnementaux potentiels des opérations d'enfouissement sur les eaux de surface et souterraines dans le voisinage du site d'enfouissement. La CSRC a eu recours aux services de la société GEMTEC pour rédiger un rapport des activités de contrôle qui a ensuite été soumis au ministère de l'Environnement, conformément à notre certificat d'opération.

Les 30 et 31 octobre, la société Logan Excavation, sous la supervision de l'entreprise Roy Consultants, a foré trois nouveaux puits de surveillance, puisque les puits existants ne pouvaient être réparés et ont dû être désaffectés.



Photo : Puits de surveillance n°102

## Bassins de sédimentation

Toutes les eaux de ruissellement et tous les lixiviats produits sont acheminés vers les bassins de sédimentation primaire et secondaire. L'eau est analysée sur une base trimestrielle pour mesurer le total des solides en suspension (TSS). Toute l'eau traitée au site de Red Pine est ensuite déversée dans le ruisseau Red Pine.

Au début juin, les essais de toxicité de l'eau dans le dernier regard, juste avant qu'elle ne soit rejetée dans l'environnement, ont indiqué une concentration létale. Après enquête, la couleur et l'odeur des sédiments observées dans le bassin de sédimentation secondaire indiquaient que les sédiments avaient été exposés à des produits toxiques et avaient été contaminés. Il a donc fallu nettoyer au complet les bassins de sédimentation primaire et secondaire.



Photo - Bassins de sédimentation



## Traitement des lixiviats

Les lixiviats traités dans le site d'enfouissement ont été analysés sur une base hebdomadaire à différents points d'échantillonnage afin de s'assurer d'atteindre un niveau de traitement optimum. Les échantillons de lixiviats bruts et traités sont analysés pour être ensuite comparés afin de mesurer l'efficacité du système de traitement. Le système de traitement des lixiviats provenant du site d'enfouissement est composé d'un ensemble complexe de bassins d'aération et de biofiltres.



## Dépenses en capital

Afin d'assurer l'efficacité durable des activités et des opérations du Service de gestion des déchets solides au site d'enfouissement de Red Pine, la CSRC a investi dans l'acquisition d'immobilisations.

### Infrastructures reliées à l'enfouissement

En 2018, comme c'est le cas chaque année, le Service de gestion des déchets solides a procédé à la construction et à la maintenance des infrastructures nécessaires aux opérations d'enfouissement technique des déchets.

### Liste des travaux d'infrastructure effectués en 2018 :

- Construction d'une voie d'accès à une route existante qui servira en cas d'urgence;
- Amélioration de l'entrée d'une voie d'accès;
- Construction d'une voie d'accès à la torche et au dépôt de matériaux granulaires;
- Modifications à la structure de décharge du bassin de sédimentation;
- Modifications destinées à réduire les infiltrations.

Les travaux d'infrastructure 2018 ont été confiés à Christian Larocque Services Itée.

### Autres projets d'amélioration :

- Construction d'une dalle de béton par la société Construction Neptune inc. pour la réception des e-déchets et des DMD à l'aire de recyclage. L'achat de quatre conteneurs pour l'entreposage des e-déchets et des DMD a aussi été complété.
- Amélioration au bassin des boues et de minéralisation grâce à l'installation d'une plateforme flottante pour permettre de futures activités de dragage.
- Achat et installation de glissières de sécurité au site d'enfouissement et à la gravière Gordon Meadow.

## Biogaz

En 2017, Énergie NB a signé une entente pour l'achat de 6 000 mégawattheures d'électricité/année de la CSR Chaleur pour les 20 prochaines années. L'énergie sera produite par une génératrice actionnée par les biogaz. La génératrice a été fabriquée et installée par la société Gas Drive et l'aménagement du site a été confié à l'entreprise St-Isidore Asphalte. La mise en service de la génératrice a été complétée le 14 août 2018, soit un mois plus tôt que prévu. L'ensemble du projet a coûté 3 210 000 \$. L'unité a produit 2 260 mégawattheures du 14 août au 31 décembre 2018, pour un revenu total de 242 655 \$. Jusqu'à présent, nous avons obtenu des résultats exceptionnels avec une efficacité d'environ 93 %.



## Recyclage

La protection de l'environnement est au cœur de nos opérations depuis 1987. Ayant amorcé un virage vert depuis 2008, nous intensifions nos efforts pour être à l'écoute de la communauté et offrir des services de qualité supérieure.

## Collecte porte à porte des matériaux recyclables

Les matériaux recyclables des CSR Chaleur et du Grand Miramichi sont acheminés à la station de transbordement du site d'enfouissement Red Pine à Allardville. Présentement, ces matériaux sont expédiés au centre de tri de la Société V.I.A. de Rivière-du-Loup (Québec).





Tableau 1 – Quantités de matériaux recyclables reçus à Red Pine depuis 2015

Région	2018	2017	2016	2015
Chaleur	1 723 tm	1 829 tm	1 613 tm	1 791 tm
Grand Miramichi	1 590 tm	1 640 tm	1 520 tm	730 tm
<b>TOTAL</b>	<b>3 313 tm</b>	<b>3 469 tm</b>	<b>3 133 tm</b>	<b>2 521 tm</b>

Tableau 2 – Proportion des matériaux recyclables par rapport aux déchets collectés en porte à porte dans la région Chaleur

Région	Matériaux recyclables (tm)	Déchets (tm)	Total (tm)	Matériaux recyclables (%)
Bathurst	532	2 690	3 222	16,5
Belledune	64	472	536	11,9
Beresford	211	1 215	1 426	14,7
Nigadoo	58	282	340	17,0
Petit-Rocher	114	653	767	14,8
Pointe-Verte	48	290	338	14,2
C1 – Dunlop à Free Grant	155	950	1 105	14,0
C2 – Tétagouche Nord et Sud	136	751	887	15,3
C3 – Madran à Tremblay	128	850	978	13,0
C4 – Big River à Goodwin Mill	82	497	579	14,1
C5 – Allardville à Saint-Sauveur	87	482	569	15,2
C6 – Salmon Beach à Pokeshaw	48	251	299	16,0
Première Nation Pabineau	4	73	77	5,1
ICI	56	8 980	9 037	0,6
<b>Région Chaleur</b>	<b>1 723</b>	<b>18 436</b>	<b>20 160</b>	

## Autres services de détournement de déchets

Nos communications continuent d’avoir un impact sur tous nos services de détournement de déchets, particulièrement en ce qui a trait à la participation citoyenne à la collecte des déchets ménagers dangereux et des déchets électroniques.



## DMD

En 2018, comme par les années précédentes, la CSRC procédait gratuitement à la collecte de déchets ménagers dangereux et électroniques auprès des familles de la région. Nous avons étendu ce même service aux régions du Grand Miramichi et de la Péninsule acadienne. Ce service est assuré grâce à un dépôt de DMD aménagé à Red Pine, et à une unité mobile de DMD qui offre six collectes par année, dont trois au printemps et trois en automne. Pour la région Chaleur, ce sont 1 588 citoyens qui ont profité des services de l’unité mobile de collecte.

Voici une liste des matériaux reçus en 2018 dans le cadre du programme de collecte de DMD de la CSRC :

Matériaux	2018	2017	2016
Acides	400 l	560 l	400 l
Bases	1 280 l	1 200 l	880 l
Liquides inflammables	10 160 l	9 760 l	8 160 l
Liquides comburants	560 l	720 l	720 l
Pesticides	560 l	800 l	640 l
Aérosols inflammables	1 680 l	1 920 l	1 520 l
Peinture en aérosol	1 680 l	1 920 l	1 360 l
Propane (camping)	2 000 l	2 000 l	1 360 l
Piles	900 kg	1 800 kg	1 200 kg
Peinture	51 040 l	63 800 l	55 440 l
Carburants/essence	1 435 l	2 050 l	1 640 l
Antigel	2 255 l	2 255 l	1 435 l
Huile usée	13 000 l	16 000 l	14 000 l
Réservoirs de propane	4 660 l	6 820 l	4 840 l
Batteries (auto)	2 052 kg	4 104 kg	4 482 kg



## E-déchets

La CSRC a continué la collecte des e-déchets résidentiels en 2018. La collecte se fait à longueur d'année, et ce, de deux façons : à un dépôt sur le site de Red Pine, et six fois par année grâce à notre unité de collecte mobile de DMD. Ce service est offert gratuitement à la population de la région Chaleur. Le volume des e-déchets envoyés au recyclage en 2018 a été de 36,71 tm, soit une baisse comparativement à 2017. La quantité était plus importante en 2017 qu'en 2018, en raison de l'accumulation d'e-déchets sur le site au cours des années, avant que le programme de recyclage ne soit instauré.

ANNÉE	TOTAL RECYCLÉ
2018	36,71 tm
2017	64,22 tm

## Encorp Atlantique Inc.

Le Programme de gestion des récipients à boisson du Nouveau-Brunswick a été établi en 1992 afin de réduire la quantité de déchets acheminés vers les sites d'enfouissement. Tous les récipients consignés ramassés lors de la collecte porte à porte, dans le cadre du programme de recyclage, sont triés au centre de triage de Rivière-du-Loup. Une fois triés, ils sont expédiés au N.-B. pour recyclage à l'un des centres de remboursement d'Encorp Atlantic Inc. En 2018, en tout, 1 747 220 récipients ont été recyclés dans le cadre de ce programme, pour un revenu total de 87 361,02 \$.

## L'Atlantic Dairy Council

Le 1<sup>er</sup> septembre 2016, dans le cadre de son programme de recyclage, la CSRC a signé une entente de dix ans avec l'Atlantic Dairy Council (ADC) pour le recyclage de cartons de lait recouverts d'un enduit multicouche. La Commission s'engage à faire la collecte de cartons de lait liquide dans le cadre de son programme de recyclage et de les envoyer au centre de tri à Rivière-du-Loup. De son côté, l'ADC s'engage à payer des frais directs de recyclage de 260 \$/tm de cartons de lait recouverts d'un enduit multicouche, plus 159,25 \$/tm manipulée à nos installations, pour un total de 419,25 \$/tm. En 2018, 25,75 tm ont été traitées, pour un revenu total de 10 795 \$.

## Le Fonds en fiducie pour l'environnement du Nouveau-Brunswick

En avril 2018, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux a dévoilé les projets qui seraient soutenus par le Fonds en fiducie pour l'environnement. La CSRC a reçu des fonds pour les projets suivants :

- Sensibilisation de la communauté à la gestion écoresponsable des déchets – 40 000 \$
- Audit de la composition des matériaux recyclables – 50 000 \$
- Programme de réduction de déchets N.-B. – 70 000 \$

En tant que participante à la Sensibilisation du public à la gestion écoresponsable des matières résiduelles, la CSRC multiplie les efforts pour sensibiliser sans relâche les citoyens à l'importance de leur participation à son programme de détournement des déchets. Grâce au Fonds en fiducie de l'environnement du N.-B., la CSRC est en mesure de faciliter et de stimuler la récupération des matériaux recyclables dans des endroits publics. La quantité de matériaux recyclables provenant de nos écoles locales est en croissance et est un bon exemple de l'efficacité de ce programme.

La CSRC et la CSRGM font la collecte des mêmes matériaux dans le cadre du programme de collecte porte à porte des matériaux recyclables. Puisque le triage ne se fait pas localement, on ne peut déterminer la qualité des matériaux ni leur conformité. L'objectif de l'audit sur la composition des matériaux recyclables était donc de déterminer la composition des matériaux recyclables acheminés vers nos installations, la quantité rejetée, la quantité contaminée et la quantité provenant du secteur industriel mélangée à celle provenant du secteur résidentiel. L'étude permettra d'évaluer l'efficacité du programme de détournement actuel et de déceler les endroits et les secteurs problématiques. Après l'émission d'une demande de propositions, nous avons embauché la société Chamard stratégies environnementales pour effectuer l'audit sur la composition. Le rapport final sera produit en 2019.

Cette année, un financement nous a été octroyé pour un 3<sup>e</sup> projet : Campagne de réduction de déchets N.-B. Des programmes de collecte de déchets ménagers dangereux (DMD) et de recyclage sont offerts dans toutes les CSR du Nouveau-Brunswick. Une campagne de sensibilisation provinciale bilingue sera beaucoup plus efficace que douze campagnes individuelles. En privilégiant la collaboration, nous sommes en mesure de créer du matériel de communication et d'utiliser les plateformes médiatiques qui ne sont pas nécessairement à la portée d'une région agissant seule. L'objectif est d'accroître le taux de détournement afin de réduire la quantité de matières dangereuses et recyclables qui se retrouveront dans les sites d'enfouissement de la province.



Photo – Kiosque de la CSRC à l'exposition régionale, commerciale et industrielle de Beresford 2018

## Communication, sensibilisation accrue, mobilisation, participation, modification des comportements

Depuis plusieurs années, nous accordons plus d'importance à la communication avec nos citoyens. Nous sommes présents dans les communautés, de diverses façons, pour éduquer davantage nos citoyens sur l'importance d'une gestion écoresponsable des déchets. Par exemple, nous participons à plusieurs activités éducatives dans les écoles et au CCNB, campus de Bathurst. En plus d'offrir aux jeunes une panoplie de présentations reliées au détournement des déchets, nous dispensons des ateliers de compostage dans plusieurs municipalités au printemps et à l'automne. Nous nous efforçons d'être actifs dans nos communautés en nous servant d'une variété de modes de communication et d'activités.

## Ressources humaines

Les relations de travail entre les employés syndiqués et les gestionnaires sont amicales et harmonieuses. Nous sommes tous très fiers du travail accompli en 2018. Nous tenons à remercier très sincèrement tous nos employés pour leur travail soutenu et le dévouement dont ils font preuve dans la prestation de nos services.

### Liste des employés

**Stéphanie Doucet-Landry, directrice jusqu'en octobre**

**Dayna Carroll, directrice par intérim / gestionnaire à l'administration**

Claudia Gionet, secrétaire

Jacqueline Raïche, réceptionniste

Stéphanie Richard, opératrice de balance

Denis Comeau, gardien de sécurité

Bernard Guignard, gardien de sécurité

Marc André Plourde, gardien de sécurité

**Jonathan Plourde, gestionnaire en environnement**

Yvon Richard, technicien en environnement

**Robert Boulay, gestionnaire des opérations**

André Plourde, superviseur des opérations

Sylvain Parisé, responsable à l'entretien

Éric Doucet, opérateur d'équipement lourd

Conrad Larocque, opérateur d'équipement lourd

Bruno LeBouthillier, opérateur d'équipement lourd

Norbert Gionet, journalier

Michel Hachey, journalier

Martin Noël, journalier

Irénée Didier Plourde, journalier

Serge Plourde, journalier

Jimmy Lee Mazerolle, journalier

Stéphane Robichaud, saisonnier

René Paulin, occasionnel

Gabriel Savoie, occasionnel

Michel Robichaud, temporaire





## Office du tourisme Chaleur

Après 22 mois d'opération et grâce aux efforts du Comité du tourisme régional, l'Office du tourisme Chaleur commence à porter ses fruits. L'Office compte maintenant deux employés à plein temps, Janine Daigle, directrice, et Mylène Doucet, coordonnatrice en marketing et en communication. 2018 a été une année bien remplie avec le déploiement réussi de l'image de marque de la région et le lancement du site Web officiel.

### Mandat

La mission de l'Office du tourisme Chaleur est de contribuer au développement et à la promotion de l'industrie touristique sur le territoire de la Commission de services régionaux Chaleur, de concert avec les divers intervenants locaux et régionaux.

#### Les divers champs d'intervention sont :

- La communication et la promotion de la région;
- L'éducation et la sensibilisation, autant dans la région qu'à l'extérieur;
- La représentation et les partenariats touristiques;
- L'adhésion (toutes entreprises et tous organismes touristiques du territoire desservi par l'Office du tourisme Chaleur peuvent devenir membres [détails à élaborer en 2019]).

## Comité du tourisme Chaleur

### Mandat

Sous l'approbation du conseil d'administration (CA) de la CSRC, ce comité permanent est chargé de conseiller la directrice de l'Office du tourisme Chaleur sur le développement et la promotion de l'industrie touristique de la région Chaleur.

Le comité est composé de 14 membres nommés par la CSRC par voie de résolution à partir d'une liste de personnes recommandées, comme suit :

- 7 représentants des municipalités (1 par municipalité et 2 pour Bathurst);
- 2 représentants provenant des Districts de services locaux (DSL);
- 1 représentant de la Première Nation Pabineau, nommé par l'administration de Pabineau (à condition que la Première Nation Pabineau choisisse de devenir membre);
- 4 membres généraux provenant d'entreprises ou d'organismes de la région à vocation touristique partielle ou unique souhaitant siéger à ce comité.

Le personnel de soutien est composé de la directrice et la coordonnatrice en marketing et en communication de l'Office du tourisme Chaleur.

Le Comité du tourisme Chaleur s'est réuni six fois en 2018 pour discuter des sujets suivants :

- Image de marque et stratégie de communication;
- Partenariat avec l'Odyssée du Nord et Tourisme N.-B.;
- Salons touristiques;
- Guide touristique;
- Site Web et médias sociaux;
- Budget et plan stratégique;
- Marketing;
- Forum.



Forum Touristique d'automne



Les membres du comité sont :

Nom	Représentant	Présence	Mandat
Barbara Thibodeau	Pointe-Verte	5/6	Année entière
George Frachon	Nigadoo	4/5	Débuté en mai
Kim Chamberlain	Bathurst	4/6	Année entière
Luc Foulem	Bathurst	5/6	Année entière
Gaston Frenette	Petit-Rocher	2/2	Débuté en septembre
Emmie Flanagan	Belledune	4/6	Année entière
Julie Walton	DSL	6/6	Année entière
Nancy Jubinville-Guérette	DSL	4/6	Année entière
Mireille Roy	Festivals (Blues d'la Baie)	0/6	Année entière
Jim Fournier	Sentiers Verts Chaleur	5/6	Année entière
Linda Chamberlain	Petit-Rocher	1/4	Terminée en mai
Katherine Lanteigne	Aéroport régional de Bathurst	3/5	Terminée en septembre
Isabelle Morrier	Événements Bathurst-Chaleur	1/1	Terminée en janvier
Donna Landry	Beresford	3/4	Terminée en juin
Vincent Poirier	Pointe-Verte	1/1	Terminée en février

À la fin du mois de décembre, le siège de Beresford ainsi que deux sièges des membres généraux provenant d'entreprises ou d'organismes à vocation touristique sont devenus vacants. Des efforts seront faits en 2019 pour pourvoir ces postes.



## Faits saillants 2018

### Coordonnatrice en marketing et en communication

Le 23 avril dernier, Mylène Doucet a été nommée coordonnatrice en marketing et en communication à la Commission de services régionaux Chaleur.

À ce nouveau poste à l'Office du tourisme, Mylène supervise et coordonne toutes les activités liées au marketing, à la promotion et aux communications pour l'ensemble de l'Office, incluant les activités liées aux médias sociaux et aux sites Web.

### Forum touristique

Deux forums ont eu lieu en 2018 :

- Le forum du printemps, le 23 avril, s'est déroulé sur une demi-journée et a réuni plus de 35 participants. Ce fut une occasion pour les opérateurs de partager de l'information et d'organiser des discussions de groupe sur les stratégies de marketing.
- Le forum d'automne s'est déroulé sur une journée complète, le 28 novembre. Plus de 25 personnes ont assisté au forum et ont eu des discussions ouvertes, partageant leur vue d'ensemble de la saison estivale 2018 et donnant leur avis sur le plan d'action préliminaire pour 2019. Un atelier sur la présence en ligne a également été présenté lors de cet événement.

### Stratégie de communication

Le plan stratégique de communication de la marque a été finalisé en janvier pour ensuite être déployé au courant de l'année. Si on inclut tous les points de vente et toutes les plateformes de communication, on peut aisément dire que la marque Chaleur a été vue par plus de deux millions de personnes.

Le 27 mars, l'Office a tenu une conférence de presse pour le lancement de l'image de marque et du logo. Ce fut un grand succès, les médias et le public étant au rendez-vous en grand nombre. À la suite du lancement, l'Office du tourisme a effectué une série de campagnes de sensibilisation périodiques afin de maintenir l'intérêt :

- Le site Web officiel, [www.tourismechaleur.ca](http://www.tourismechaleur.ca), a été lancé avec succès le 16 avril dernier lors de l'assemblée générale annuelle de la CSR Chaleur.
- Le 25 juin, une carte postale a été envoyée par la poste à tous les codes postaux résidentiels et commerciaux de la région Chaleur. Les images choisies sur la carte étaient l'image de marque ainsi qu'une image représentant le plein air et la nature. On y retrouvait le slogan « Prends l'temps de tomber en amour » ainsi qu'une invitation à visiter le site Web et les médias sociaux.
- Sur la recommandation du Comité du tourisme, l'Office a collaboré avec trois stations de radio locales (CKLE, MAX 104.9 et Phantom FM) à une campagne de sensibilisation de la marque. L'Office a organisé le concours « Passeport Chaleur » dans le but d'inciter les gens à consulter le site Web de Tourisme Chaleur. La campagne a été diffusée sur les trois chaînes de radio, ainsi que sur leurs plateformes de réseaux sociaux respectives, entre le 9 et le 31 juillet.
- La campagne « Passeport Chaleur » a également été promue sur Instagram et Facebook au cours des trois dernières semaines de juillet.
- L'Office a imprimé de nouveaux articles promotionnels à distribuer lors de salons professionnels. Ces mêmes articles ont été et seront distribués dans la région Chaleur afin de lancer la stratégie de fierté locale. Un photomaton Chaleur a également été conçu en mai et a été présenté à plusieurs endroits et événements.



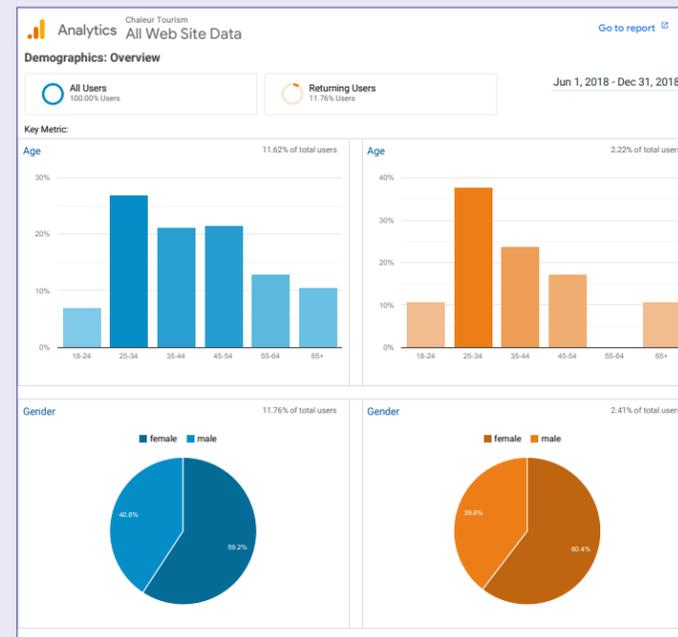
## Site Web

Depuis son lancement, le site Web a été consulté au total 45 861 fois. Le site Web a été présenté sur les médias sociaux et lors des différentes campagnes de communication déployées au cours de l'été. L'Office travaille toujours sur l'optimisation du site Web et à l'ajout d'informations des exploitants. À mesure que nous allons de l'avant, de nouveaux contenus seront développés afin de maximiser les performances sur Google. En 2019, l'accent sera mis sur le développement du contenu du site afin d'accroître les résultats du moteur de recherche pour les domaines chaleurtourism.ca et tourismechaleur.ca.

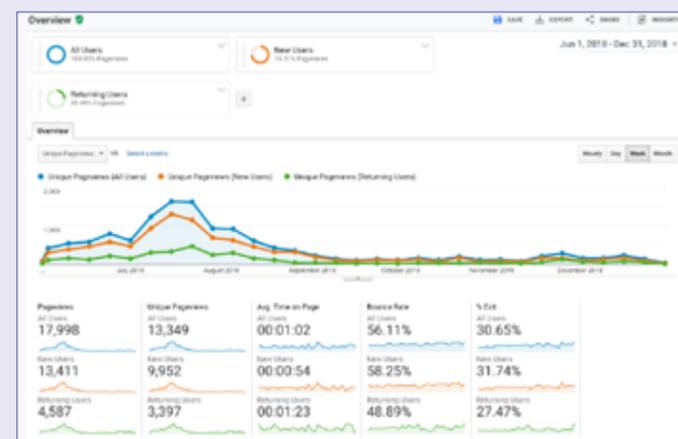
En juillet et en août, l'Office a lancé le projet pilote Google Ads, ciblant les régions prioritaires (Québec, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick) dans le but de promouvoir la région Chaleur. Un ciblage raffiné de phrases-clés et un contenu personnalisé optimisé ont été mis au point dans le but de faire découvrir certains attraits de la région au public cible. Tourisme Chaleur a dépassé ses objectifs en matière de trafic généré par les recherches de mots-clés de camping au Nouveau-Brunswick au cours de la campagne de juillet-août. Grâce à l'utilisation de campagnes spécifiques, nous pouvons nous assurer que Google affiche notre contenu et notre site de manière positive. Davantage de campagnes Google Ads seront exécutées en 2019.

À la fin de 2018, le trafic sur les sites Web se stabilisait. En moyenne, 10,9 % du trafic sur les sites Web provient de visiteurs récurrents, ce qui est un indicateur de performance clé. Sur un total de 9 274 utilisateurs du site Web Chaleur, environ 82 % des visiteurs étaient canadiens et 18 % étaient de pays étrangers. La durée de la session par visiteur est estimée à trois minutes, ce qui est une moyenne respectable.

## Démographie des utilisateurs du site Web



## Utilisateurs de site Web



Comme il s'agit de la première année de déploiement, ces données collectées nous fournissent une bonne base de référence pour les analyses de performance futures. Pour l'avenir, les prévisions du site Web sont très prometteuses.

## Médias sociaux

Des efforts sont constamment déployés pour augmenter le nombre d'abonnés aux comptes Instagram et Facebook « Tourisme Chaleur Tourism ».

Au cours de l'année 2018, l'Office a testé plusieurs types de contenus sur les médias sociaux pour mieux comprendre le type d'interactions des abonnés actuels. Parmi les concepts testés, mentionnons le « Coup de cœur Chaleur », une galerie de photos avec plus de texte, une vitrine pour les nouvelles entreprises, Chaleur (entrevue avec des habitants locaux).

L'Office a également expérimenté différents types de vidéos pour inciter l'interaction sur les médias sociaux : attractions naturelles, histoires montrant le côté humain de notre région, ainsi que des vidéos du comédien Nathan Dimitroff, pour offrir un côté humoristique. Les vidéos ont été les publications les plus populaires auprès des utilisateurs, avec un total de 233 700 visionnements. Ce sont donc des initiatives et des stratégies très importantes à poursuivre.



Les chiffres continuent d'augmenter sur le compte d'Instagram. Le nombre de nos publications s'élève à 175 sur cette plateforme en 2018, en plus des « Stories ». Une publicité a été affichée pour une semaine, rejoignant 6 828 personnes, résultant en 120 clics vers le site Web Chaleur. Au cours de 2018, l'Office a augmenté le nombre de ses abonnés d'approximativement 308 %.



La page Facebook est passée de 1 127 à 2 866 abonnés, ce qui représente une augmentation significative de 154 %.

- La majorité de nos abonnés, 46,1 %, sont âgés de 35 à 55 ans
- 67 % de nos abonnés ont leur paramètre de langue en anglais, et 32 % en français.
- Approximativement 250 événements ont été partagés.

En 2018, la page Facebook avait une portée totale de 1 183 124; 83,7 % de portée organique et le reste était constitué de 76 jours d'annonces payées. Ce chiffre représente une moyenne de 3 241 utilisateurs par jour.

Cinq types de campagnes/publicités différents ont été développés à la fin de 2018. Une campagne d'automne a été créée pour cibler les randonneurs des provinces de l'Atlantique et du Canada; celle-ci a atteint 57 341 personnes. Des campagnes similaires ont été créées en novembre et en décembre pour des activités hivernales telles que la motoneige, la pêche sur glace et la raquette, touchant un total de 72 317 personnes.

## Portée de publications Facebook



## Démographie des abonnés Facebook





Kiosque de l'Odysée du Nord au Grand Salon de la motoneige et du quad de Québec

## Odyssée du Nord

Les partenaires de L'Odysée du Nord proviennent d'Edmundston et région, de Campbellton, de la région Chaleur et de la Péninsule acadienne.

La directrice a assisté à cinq rencontres avec les partenaires de l'Odysée du Nord. Les sujets principaux abordés furent les suivants :

- Participation aux salons 2018 et 2019;
- Budget et partenariats;
- Préparatifs marketing pour 2019;
- Possibilités médiatiques.

L'Office a assisté à quatre salons touristiques avec les partenaires de l'Odysée du Nord :

- Salon du VR de Montréal (1<sup>er</sup> au 4 mars);
- Salon du VR de Québec (22 au 25 mars);
- Salon National Quad Motoneige de Drummondville (18 au 21 octobre)
- Grand Salon de la motoneige et du quad de Québec (1<sup>er</sup> au 4 novembre)

Chaque année, l'Odysée du Nord imprime des cartes imperméables des sentiers de motoneige du nord du Nouveau-Brunswick. Cette année, les sentiers de VTT ont été ajoutés sur la carte pour mieux servir nos touristes. Onze mille cartes ont été imprimées et sept mille d'entre elles sont distribuées en Gaspésie par Tourisme N.-B. Le reste est distribué dans les salons et les régions.

Tourisme N.-B. a encore une fois aidé l'Odysée du Nord à promouvoir le loisir de la motoneige en investissant 23 000 \$ dans les campagnes en ligne.

## Statistiques

Il n'existe actuellement pas de systèmes ou d'approches coordonnées et standardisées chez les exploitants d'entreprises touristiques de la région Chaleur qui leur permettraient d'effectuer la collecte d'informations détaillées sur le nombre et les lieux d'origine des touristes. La directrice a rencontré des partenaires du Nouveau-Brunswick et un projet pilote sera mis en œuvre en 2019 pour la collecte de statistiques.

La directrice a entamé plusieurs discussions avec les exploitants de campings, de chalets et d'hôtels de la région afin de faire la collecte de données statistiques sur l'achalandage touristique. Très peu d'entreprises ont pu fournir des données concrètes. Un outil de travail sera élaboré afin de permettre la collecte de ce type de données. Par ailleurs, quelques exploitants touristiques ont confirmé une augmentation d'achalandage par rapport à 2017. Selon certains de leurs rapports, les jours les plus occupés sont ceux du dimanche au mardi. On remarque également que certains touristes, surtout internationaux, arrivent plus tard en été et à l'automne.



### Centre d'information aux visiteurs (CIV) de Bathurst

Encore cette année, les employés du Centre d'information aux visiteurs de Bathurst ont recueilli des codes postaux et des statistiques. De juin à octobre, l'achalandage touristique a augmenté d'environ 3 % par rapport à 2017. Il est à noter que ces statistiques ne représentent que les visiteurs qui passent au centre d'information, alors que la nouvelle tendance est la recherche en ligne, plutôt que de se rendre à un CIV.

### Tourisme, Patrimoine et Culture – Nouveau-Brunswick

Les taux d'occupation mensuels des établissements d'hébergement touristique (%) du Nouveau-Brunswick démontrent une légère augmentation d'un point de pourcentage, passant de 54 % en 2017 à 55 % en 2018 pour la région Chaleur. Le taux d'occupation total du Nouveau-Brunswick est de 58 %. Selon les indicateurs du tourisme de 2018, les taux d'occupation des régions du nord, de septembre et d'octobre, sont nettement plus élevés. Les ventes de chambres ont respectivement augmenté de 9 % et de 15 % au cours de ces deux mois, par rapport à 2017.

### Sentier NB Trail

Un compteur de sentier, installé sur un petit tronçon du sentier Nepisiguit Mi'gmaq de 147 km, a fait le compte d'environ 1 200 randonneurs, à lui seul, entre la fin juin et le 1<sup>er</sup> novembre. Une enquête a été réalisée en 2018, mais les résultats sont toujours en attente. La Réserve naturelle de la Pointe Daly a connu un achalandage de 21 881 visiteurs.

### Fédération des clubs de motoneige du Nouveau-Brunswick

La saison 2018 a été l'année la plus occupée relativement au nombre d'heures de damage de pistes pour les clubs de motoneiges locaux. L'occupation des chambres d'hôtel et le nombre de détenteurs de laissez-passer annuels ont également surpassé les années précédentes. Le total des nuitées dans les hôtels locaux a dépassé les 5 000.

Cent laissez-passer de trois jours ont été distribués lors de l'AGA de l'Association de motoneige de la Nouvelle-Écosse (déboursés par l'Odysée du Nord). Quelque 30 % de ces permis ont trouvé preneur.



## Formation

L'Office a participé à plusieurs ateliers sur divers sujets en informatique et en marketing, tels que la communication en marketing sur le Web, la communication sur les médias sociaux et le développement d'une base de données de clients.

## Marketing

- Quelque 25 000 guides ont été imprimés à la fin du mois de février. Le lancement officiel a eu lieu lors d'une conférence de presse tenue le 27 mars. L'Office a distribué les guides en personne dans toute la province cette année et a trouvé qu'il était pratique d'avoir des conversations en tête-à-tête pour promouvoir la région Chaleur.
- L'Office a aidé à coordonner plusieurs visites de blogueurs dans la région. Une équipe de six blogueurs, dont trois photographes professionnels, a séjourné dans la région pendant quatre jours. Plusieurs blogues en ligne et de nombreux messages sur les médias sociaux ont ainsi été visionnés par des milliers de personnes.
- **Au cours de 2018, la région Chaleur a été reconnue dans de nombreux articles. Pour n'en nommer que quelques-uns :**
  - La région Chaleur a été présentée dans un épisode de l'émission « Du haut des airs » sur les ondes de TVA Sports, mettant en évidence nos produits d'aventures touristiques et nos magnifiques attributs de plein air. Ils ont présenté la région par le biais des loisirs suivants : le kayak, le vélo, la pêche, la randonnée et le canoë. Cette initiative a été rendue possible grâce à une relation établie avec les représentants de l'Office, lors du Salon Aventure et Plein Air de Montréal, au printemps.
  - Le sentier Nepisiguit Mi'gmaq a été présenté dans le Magazine Découvertes en août et a fait l'objet de plusieurs reportages médiatiques à la radio de Radio-Canada et à la radio de CBC.
  - La région Chaleur a été mentionnée dans plusieurs blogues de voyageurs, y compris ceux de voyageurs à vélo de route, de touristes d'aventures, de passionnés de cuisine, etc.
  - Un article a été publié dans le Journal de Montréal en mars 2018.



## Événements

La région Chaleur était représentée au salon Expo-Gaspésie du 6 au 8 avril et au Salon Aventure et Plein Air de Montréal la même fin de semaine.

La Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie s'est tenue à Bathurst du 20 au 24 mai. La directrice a participé à plusieurs réunions avec des organisateurs, dans le but d'offrir un soutien aux bénévoles pour les différentes activités disponibles dans la région. L'Office du tourisme a tenu un kiosque au Centre régional K.-C.-Irving tout au long de la semaine pour représenter la région Chaleur, répondre à toute demande de renseignements, et distribuer les guides touristiques et des articles promotionnels.

L'Office du tourisme était présent aux conférences de L'Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick (AAMNB) en juin. La directrice a fait une présentation et l'Office avait un kiosque sur place.

En septembre, le Gowan Brae Golf and Country Club a accueilli le Championnat canadien de golf senior masculin, un événement international qui a accueilli plus de 300 visiteurs dans la région. Les retombées économiques de cet événement ont été estimées à environ 817 000 \$ dans la région de Bathurst.



## Projets

La directrice du tourisme a rencontré des représentants du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) et d'autres partenaires régionaux à quatre reprises en 2018, afin de travailler sur un projet visant à mettre en valeur les produits locaux de la région Chaleur. Le lancement de la campagne « Saveurs Chaleur » est prévu pour avril 2019.

« La route de la bière du nord du Nouveau-Brunswick », une campagne annoncée le 25 juillet, a été rendue possible grâce à nos partenaires de l'Odyssée du Nord, et à un regroupement de neuf micro-brasseries et de 25 restaurants/bars/bistros/café répartis sur une distance de 320 km dans le nord du N.-B. Plus de 16 000 dépliants faisant la promotion des microbrasseries et de leurs produits seront imprimés et distribués partout dans le nord de la province et ailleurs.

L'Office du tourisme Chaleur aide à coordonner le processus de mise en candidature pour la région hôte du Congrès mondial acadien (CMA) 2024 au nom des CSR Chaleur et Restigouche ainsi que des municipalités régionales de comté (MRC) d'Avignon et de Bonaventure au Québec.

## Plan d'action

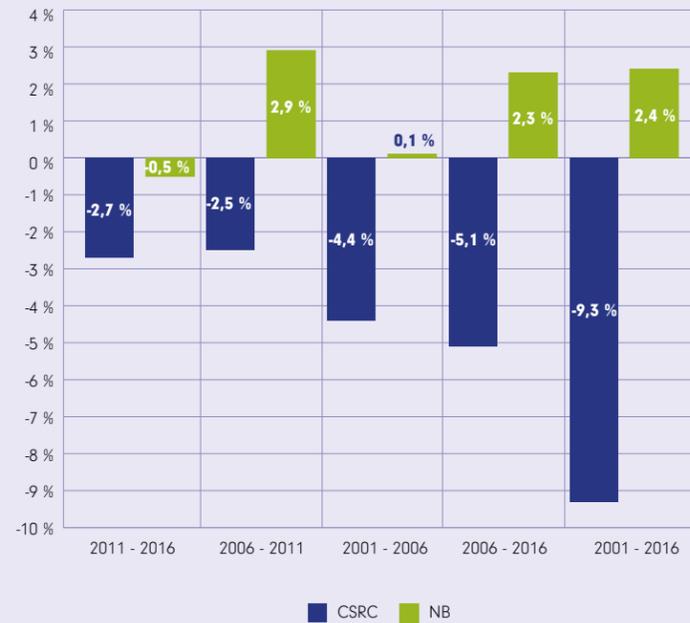
Maintenant que la marque Chaleur a été lancée et communiquée, un plan d'action doit être élaboré et mis en œuvre. La directrice a rencontré chaque municipalité individuellement pour des discussions et des échanges sur ce sujet. Les membres du comité ont échangé des idées sur certaines des principales propositions qui devraient être développées et celles-ci ont été présentées lors du forum touristique d'automne, le 28 novembre. Plus de 25 personnes ont assisté au forum et ont eu des discussions ouvertes, partageant leurs idées et leurs opinions. L'Office, avec l'aide du comité, compilera maintenant toutes les informations et finalisera le plan d'action Tourisme Chaleur qui sera soumis à l'approbation du CA au début de 2019.



# Population

Le territoire de la Commission de services régionaux Chaleur comprend six municipalités et quatre paroisses réparties en quinze Districts de services locaux (DSL). La majeure partie de la région Chaleur est comprise dans le comté de Gloucester qui englobe également le territoire de la CSR Péninsule acadienne. Une partie du village de Belledune se trouve à l'intérieur du comté de Restigouche. En 2016, la CSR Chaleur comptait une population de 35 489 résidents, soit 4,7 % de la population du Nouveau-Brunswick. La population de la région Chaleur est en constant déclin depuis plusieurs décennies maintenant. Entre 2001 et 2016, la région Chaleur a perdu 3 622 habitants, soit 9,3 % de sa population, alors que le Nouveau-Brunswick enregistrait un gain de 2,4 %. Ce déclin a été plus prononcé dans la région Chaleur que dans l'ensemble du comté de Gloucester, qui a pour sa part enregistré une baisse de 5,4 %. Entre 2006 et 2016, la baisse a été de 5,1 %. Néanmoins, ce déclin a été moins prononcé au cours des deux dernières périodes de recensement, comparativement au cycle de 2001 et 2006.

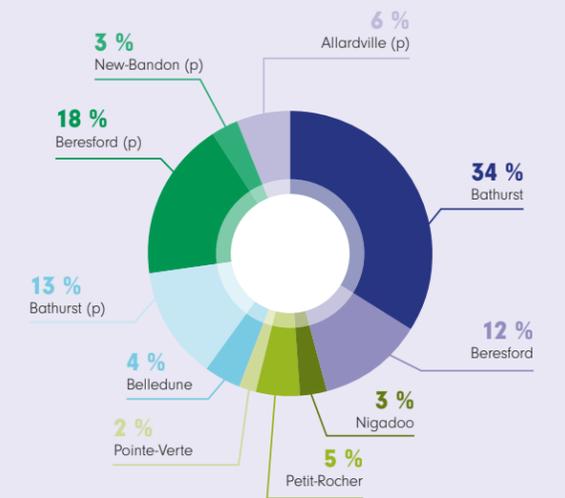
Variation de la population



## Répartition de la population

À elle seule, la ville de Bathurst représente près du tiers de la population de la région Chaleur, suivie des paroisses de Beresford (18 %) et de Bathurst (14 %). La ville de Beresford vient au quatrième rang avec 12 % de la population régionale. Les quatre municipalités de la B.N.P.P. et Belledune constituent 27 % de la population régionale, comparativement à 40 % pour les quatre paroisses.

Répartition de la population 2016



## Langues

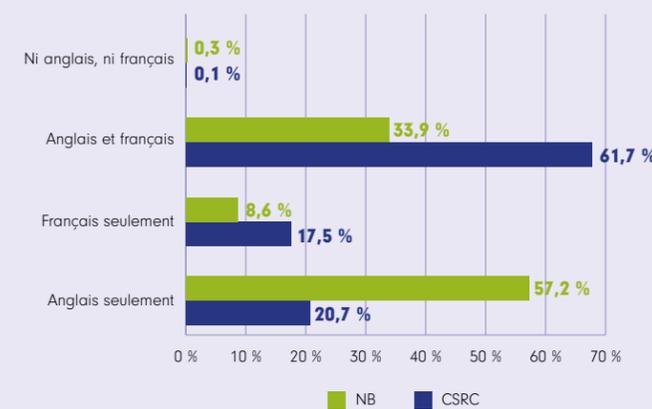
La très grande majorité de la population de la région Chaleur a une connaissance des deux langues officielles, avec un taux de 61,7 %. Ce taux est largement supérieur à celui de la province où 34 % de la population est bilingue.

Le français est la langue parlée le plus souvent à la maison avec un taux de 61,6 %, comparativement à 16 % à l'échelle provinciale.

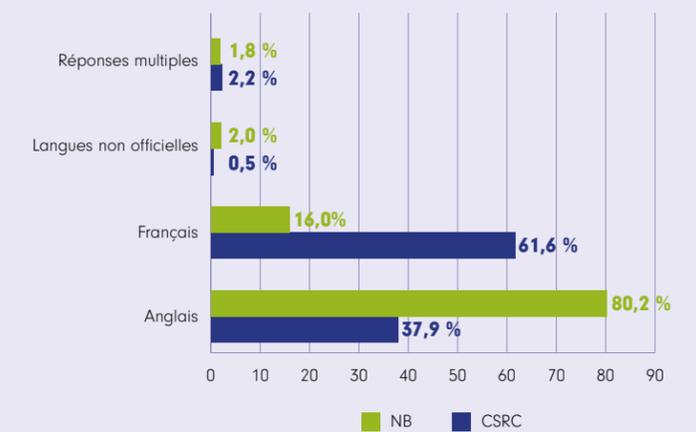
Variation de la population 2001 à 2016

	CSR Chaleur	Gloucester	NB
Population 2016	35 489	78 444	74 101
Population 2011	36459	79943	751171
Population 2006	37383	78948	729997
Population 2001	39111	82929	729498
Superficie	3297,27	4743,67	71388
Densité (2016)	10,8	16,5	10,5
Total des logements privés	17932	38789	359721
Logements privés occupés par résidents habituels	16057	3401	319773
Variation 2011-2016	- 2,7 %	- 1,9 %	- 0,5 %
Variation 2006-2011	- 2,5 %	1,3 %	2,9 %
Variation 2001-2006	- 4,4 %	- 4,8 %	0,1 %
Variation 2006-2016	- 5,1 %	- 0,6 %	- 2,3 %
Variation 2001-2016	- 9,3 %	- 5,4 %	2,4 %

Connaissance des langues officielles



Langue le plus souvent parlée à la maison





### **Corporatif**

702, rue Principale  
Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1  
[info@csrchaleurrsc.ca](mailto:info@csrchaleurrsc.ca)

### **Urbanisme (Construction)**

702, rue Principale  
Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1  
+1 (506) 542-2688

### **Déchets Solides / Recyclage**

1300, route 360  
Allardville, N.-B. E8L 1H5  
+1 (506) 725-2402

### **Tourisme**

702, rue Principale  
Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1  
[www.tourismechaleur.ca](http://www.tourismechaleur.ca)

 [csrchaleurrsc.ca](http://csrchaleurrsc.ca)



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE DECEMBER 31, 2018



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Index

aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2018

	<u>Page</u>
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés	1.
Rapport des auditeurs indépendants	2 - 3.
État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé	4.
État de la situation financière consolidé	5.
État de la variation de la dette nette consolidé	6.
État des flux de trésorerie consolidé	7.
Notes aux états financiers consolidés	8 - 27.

Commission de services régionaux Chaleur  
États financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le December 31, 2018

### **Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés de la Commission de services régionaux Chaleur présentés dans ce rapport sont la responsabilité de la direction et sont dressés conformément aux Normes comptables pour le secteur public, le tout tel que décrit à la note 2 de ces états financiers consolidés. La préparation des états financiers consolidés nécessite que la direction procède à des estimations d'après la meilleure appréciation qu'elle avait de la situation, particulièrement lorsque des transactions affectant la période comptable en cours ne peuvent pas être finalisées avec certitudes avant la fin d'année.

La direction de la Commission a la responsabilité de maintenir des systèmes de contrôle interne et de comptabilité appropriés qui fournissent une assurance raisonnable que les politiques de la Commission sont suivies, que ses opérations sont effectuées conformément aux lois et autorisations appropriées, que ses biens sont convenablement conservés et que les états financiers consolidés reposent sur des registres comptables fiables.

Le conseil se rencontre avec la direction afin de réviser les états financiers consolidés et discuter de toutes questions concernant l'information financière ou le contrôle interne avant d'approuver les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Allen, Paquet & Arseneau, LLP, auditeur externe indépendant nommé par la Commission. Le rapport des auditeurs indépendants suivant résume leurs responsabilités, les limites de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés de la Commission.

---

Jocelyne Hachey  
Directrice général

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À la directrice générale  
et aux membres du conseil d'administration de la Commission de services régionaux Chaleur

### *Opinion*

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la Commission de services régionaux Chaleur, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2018, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principes comptables importants.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission de services régionaux Chaleur au 31 décembre 2018, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les entités du secteur public.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la commission ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la commission.

### *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANT (SUITE)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la commission
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la commission à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la commission à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bathurst, NB

Comptables professionnels agréés

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
**État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre**

	(Non-audité) Budget Note 22	2018 Actuel	2017 Actuel
<b>REVENUS (Note 23)</b>			
Vente de services	\$ 3,939,800	\$ 4,341,693	\$ 3,808,484
Frais facturés aux membres	2,283,902	2,400,198	2,137,707
Autres revenus	216,000	318,131	1,567,359
Intérêts	2,000	159,820	155,471
	<b>6,441,702</b>	<b>7,219,842</b>	<b>7,669,021</b>
<b>DÉPENSES (Note 24)</b>			
Administration	1,339,405	1,166,747	980,088
Services financiers	51,400	293,315	191,270
Gouvernance	40,700	35,772	39,765
Services de planification et inspection des bâtiments	462,645	424,934	415,456
Coûts après clôture	368,788	501,626	488,221
Services de gestion des déchets solides	4,257,842	4,367,925	3,856,383
Bâtiment de production d'électricité	69,100	40,020	-
	<b>6,589,880</b>	<b>6,830,339</b>	<b>5,971,183</b>
<b>SURPLUS ANNUEL (Note 20)</b>	( 148,178)	<b>389,503</b>	1,697,838
<b>SURPLUS ACCUMULÉ, début de l'exercice</b>		<b>11,921,616</b>	10,223,778
<b>SURPLUS ACCUMULÉ, fin de l'exercice</b>		<b>\$ 12,311,119</b>	<b>\$ 11,921,616</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR****État de la situation financière consolidé****Au 31 décembre****2018****2017****ACTIFS FINANCIERS**

Encaisse (Note 3)	\$ 2,490,993	\$ 1,130,291
Investissements (Note 4)	33,709	394,176
Comptes à recevoir	477,595	1,994,783
Sommes à recevoir des agences gouvernementales (Note 5)	454,153	636,344
Actifs pour allocation de retraite (Note 12)	151,000	67,100
Actifs au plan d'éducation et de communication (Note 6)	236,946	234,358
Fonds tenus en fiducie	68,487	67,937
Actifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture (Note 8)	5,616,390	5,112,511
	<b>9,529,273</b>	<b>9,637,500</b>

**PASSIFS**

Emprunts bancaires (Note 9)	30,543	3,007,389
Comptes à payer et frais courus	544,383	1,429,858
Dette à long terme (Note 10)	9,011,000	4,537,000
Congés de maladie courus (Note 11)	167,700	167,700
Revenus perçus d'avance (Note 13)	135,195	132,607
Fonds tenus en fiducie	68,487	67,937
Passif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture	5,596,248	5,094,622
	<b>15,553,556</b>	<b>14,437,113</b>

**DETTE NETTE (Page 5)****( 6,024,283) ( 4,799,613)****ACTIFS NON FINANCIERS**

Immobilisations corporelles (Note 18)	40,147,873	36,768,833
Amortissement cumulé	( 21,812,471)	( 20,047,604)
	<b>18,335,402</b>	<b>16,721,229</b>

**SURPLUS ACCUMULÉ****\$ 12,311,119 \$ 11,921,616**

Approuvé au nom du conseil:

\_\_\_\_\_  
Administrateur\_\_\_\_\_  
Administrateur

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR****État de la variation de la dette nette consolidé****Pour l'exercice terminé le 31 décembre****2018****2017**

---

Surplus annuel	\$ 389,503	\$ 1,697,838
Acquisition d'immobilisations corporelles	( 3,379,040)	( 5,429,282)
Amortissement d'immobilisations corporelles	1,764,867	1,441,068
<b>AUGMENTATION DE LA DETTE NETTE</b>	<b>( 1,224,670)</b>	<b>( 2,290,376)</b>
<b>DETTE NETTE, début de l'exercice</b>	<b>( 4,799,613)</b>	<b>( 2,509,237)</b>
<b>DETTE NETTE, fin de l'exercice</b>	<b>\$( 6,024,283)</b>	<b>\$( 4,799,613)</b>

---

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR****État des flux de trésorerie consolidé****Pour l'exercice terminé le 31 décembre****2018****2017**

---

**ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENTS**

Surplus annuel	\$ 389,503	\$ 1,697,838
Amortissement des immobilisations corporelles	1,764,867	1,441,068
Comptes à recevoir	1,517,188	( 1,356,331)
Sommes à recevoir des agences gouvernementales	182,191	( 190,229)
Comptes à payer et frais courus	( 885,475)	638,691
Variations dans les revenus perçus d'avance	2,588	( 30,022)
Congés de maladie courus	-	18,300
Avantages postérieurs à l'emploi à payer	( 83,900)	-
	<b>2,886,962</b>	<b>2,219,315</b>

---

**ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS**

Acquisition d'immobilisations corporelles	( 3,379,040)	( 5,429,282)
---	--------------	--------------

---

**ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**

Emprunts bancaires	( 2,976,846)	2,369,278
Passif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture	501,626	464,534
Remboursement de la dette à long terme	( 486,000)	( 395,000)
Produit d'émission de la dette à long terme	4,960,000	920,000
	<b>1,998,780</b>	<b>3,358,812</b>

---

**ACTIVITÉS DE PLACEMENT**

Investissements	360,467	359,985
Actifs au plan d'éducation et de communication	( 2,588)	30,022
Actifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture	( 503,879)	( 461,481)
	( 146,000)	( 71,474)

---

**AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE  
ET DES ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE****1,360,702**      **77,371****ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, début de l'exercice****1,130,291**      **1,052,920**

---

**ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, fin de l'exercice****\$ 2,490,993**      **\$ 1,130,291**

---

**1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION**

La Commission de services régionaux Chaleur a été constituée le 1er janvier 2013, découlant d'un processus de réforme de la gouvernance locale. La Commission a pour rôle d'assurer ou d'améliorer la prestation des services obligatoires aux différentes localités, de faciliter les ententes de services entre celles-ci et de faciliter la collaboration régionale. Les services obligatoires offerts par les CSR sont l'aménagement régional, l'aménagement local dans le cas des DSL, la gestion des déchets solides, la planification des mesures d'urgence ainsi que la collaboration en matière de services de police, la planification et le partage des coûts des infrastructures régionales de sport, de loisirs et de culture; d'autres services pourraient s'ajouter à cette liste.

En vertu d'un arrêté ministériel découlant des articles 41 et 48 de la *Loi sur la prestation de services régionaux*, LN-B 2012, c 37, tous les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission de gestion des déchets solides Népisiguit-Chaleur et de la Commission du district d'aménagement de Belledune ont été transférés et sont devenus les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission, à compter du 1er janvier 2013.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers consolidés de la Commission reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière consolidé comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants :

**(a) Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les variations de la dette nette et des flux de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interfonds et organisationnels ont été éliminés.

**(b) Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 1er décembre 2017.

**(c) Constatation des revenus**

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

**(d) Constatation des dépenses**

L'inscription des dépenses se fait selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les engagements de l'année en cours relatifs à des biens et à des services sont comptabilisés à la date du bilan.

---

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**(e) Revenus perçus d'avance**

Les revenus perçus d'avance comprennent des fonds reçus pour des fins prescrites pour lesquelles les dépenses reliées n'ont pas encore été encourues.

**(f) Recours à des estimations**

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

**(g) Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de placements à court terme, des comptes à recevoir, des comptes à payer et frais courus, des sommes à recevoir des agences gouvernementales et de dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants risque de taux d'intérêt, risque de taux de change ou risque de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

**(h) Encaisse et équivalents d'encaisse**

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

**(i) Immobilisations corporelles**

À partir du 1er janvier 2011, la Commission a adopté les dispositions du CSP, chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

	<u>Année</u>
Terrains	S/O
Améliorations de terrains	20 - 30 années
Bâtiments	20 - 47 années
Chemins	20 - 47 années
Machineries et équipements	5 - 47 années
Véhicules	5 - 20 années
Matériels, logiciels et équipements de télécommunication	2.5 années
Gestion des déchets:	
Cellules d'enfouissement	2.5 années
Système de collecte du lixiviat	20 - 43 années
Processus de traitement	20 - 47 années
Bâtiment de production d'électricité	20 - 30 années

---

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****(i) Immobilisations corporelles (suite)**

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

La Commission a un seuil de capitalisation de \$5,000. Tout élément acheté en dessous de ce seuil est comptabilisé comme une charge pendant l'exercice où il est acquis. Seule exception : les groupes d'actifs qui comprennent des actifs de même nature.

Les subventions, les dons de promoteurs de lotissement et les apports d'autres tiers sont tous comptabilisés comme un produit au cours de l'exercice où la charge liée à l'immobilisation est engagée. Le coût entier de l'immobilisation est capitalisé au cours de l'exercice où l'immobilisation est pratiquement achevée et mise en service.

Aucune charge d'amortissement n'est calculée sur les acquisitions de l'exercice courant.

**(j) Information sectorielle**

La Commission offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services offerts sont fournis par les départements suivants :

Services régionaux

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Commission. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services d'aménagement régional

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services de gestion des déchets solides

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Bâtiment de production d'électricité

Cette section est responsable de la production d'électricité à partir du méthane au site d'enfouissement.

**(k) Avantages postérieurs à l'emploi**

La Commission a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Commission dispose d'un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la Note 11, une contribution pour services à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la Note 12.

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le December 31, 2018**

**3. ENCAISSE**

	2018	2017
Encaisse (affectée)	\$ 696,590	\$ 2,414
Encaisse (non affectée)	1,794,403	1,127,877
	<b>\$ 2,490,993</b>	<b>\$ 1,130,291</b>

**4. INVESTISSEMENTS**

	2018	2017
Dépôt à terme, 1,85%, venu à échéance le 15 novembre 2018	\$ -	\$ 355,463
Dépôt à terme, 1,57%, venu à échéance le 16 novembre 2018	-	5,316
Dépôt à terme, 0,93%, venu à échéance le 6 juin 2018	-	33,397
Dépôt à terme, 1,90%, échéant le 6 juin 2019	33,709	-
	<b>\$ 33,709</b>	<b>\$ 394,176</b>

**5. SOMMES À RECEVOIR DES AGENCES GOUVERNEMENTALES**

	2018	2017
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	\$ 368,653	\$ 465,344
Province du Nouveau-Brunswick - Bacs de recyclage	85,500	171,000
	<b>\$ 454,153</b>	<b>\$ 636,344</b>

**6. ACTIFS AU PLAN D'ÉDUCATION ET DE COMMUNICATION**

	2018	2017
Encaisse et dépôts à terme	\$ 233,342	\$ 230,081
Intérêts courus à recevoir	3,604	4,277
	<b>\$ 236,946</b>	<b>\$ 234,358</b>

Tel que requis par le ministère de l'Environnement et conformément à l'accord de service d'enfouissement sanitaire en date du 10 mai 1995 entre la commission, la Corporation des déchets solides de Restigouche, la Commission de gestion des déchets solides de la Péninsule acadienne et la Northumberland Solid Waste Commission, les montants mentionnés ci-haut sont retenus pour créer, conjointement, un plan d'éducation et de communication.

Le dépôt à terme échéant en 2019 porte intérêt au taux de 1,90%.

Les rentrées grevées d'affectations d'origine externes sont constatées à titre de revenus perçus d'avance et sont reconnues comme revenus dans l'exercice où elles sont utilisées aux fins prescrites.

Durant l'exercice en cours, 30 000 \$ en dépenses ont été encourues pour l'établissement d'un plan d'éducation et de communication.

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2018

---

**7. FONDS TENUS EN FIDUCIE**

La Commission a conclu une entente avec Elmtree Environmental Ltd. pour l'opération d'installation de traitement de sol contaminé. Selon cette entente, Elmtree Environmental Ltd. se doit de créer un fonds de réserve environnemental spécial qui sera tenu en fiducie par la Commission. Les fonds tenus en fiducie représentent le solde du fonds de réserve environnemental spécial au 31 décembre 2018.

**8. ACTIFS AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE**

	2018	2017
Encaisse et dépôts à terme	\$ 5,594,651	\$ 5,094,605
Intérêts courus à recevoir	21,739	17,906
	<b>\$ 5,616,390</b>	<b>\$ 5,112,511</b>

L'actif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture excède le passif affecté par \$20,142 (\$17,889 en 2017). Cette différence représente le surplus de l'année en cours et sera éliminée en 2019 par la réduction du transfert des fonds.

Le dépôt à terme porte intérêt au taux de 3,05% et vient à échéance en 2022.

**9. EMPRUNTS BANCAIRES**

	2018	2017
Marge de crédit	\$ -	\$ 2,461,739
Marge de crédit	30,543	545,650
	<b>\$ 30,543</b>	<b>\$ 3,007,389</b>

La Commission a une marge de crédit autorisée au taux de base plus 3,20% de 700,000 \$ pour le fonds de fonctionnement, dont 700 000 \$ est inutilisée au 31 décembre 2018 (700 000 \$ en 2017).

La Commission a une marge de crédit autorisée au taux de base plus 3,20% de 4,368,000 \$ pour le fonds de capital, dont \$4,368,000 est inutilisée au 31 décembre 2018 (1 906 261 \$ en 2017).

La Commission a une marge de crédit autorisée au taux de base plus 3,20% de 3,433,000 \$ pour le fonds de capital, dont \$3,402,457 est inutilisée au 31 décembre 2018 (2 887 350 en 2017).

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le December 31, 2018**

**10. DETTE À LONG TERME**

	2018	2017
2010 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 1.50% et 3.85%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, renouvelable en 2020, échéant en 2030, #BD 52-2010	\$ 407,000	\$ 445,000
2011 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 1.35% et 3.45%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, renouvelable en 2021, échéant en 2031, #BF 47-2011	199,000	212,000
2012 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 1.35% et 3.80%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, échéant en 2032, #BH 48-2012	613,000	663,000
2013 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 1.25% et 3.70%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, échéant en 2023, #BJ 47-2013	382,000	452,000
2014 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 1.20% et 3.70%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, échéant en 2034, #BL 48-2014	1,615,000	1,845,000
2017 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 1.20% et 2.70%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, échéant en 2027, #BQ 41-2017	835,000	920,000
2018 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 2.10% et 3.48%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, échéant en 2028, #BT 39-2018	1,750,000	-
2018 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 2.55% et 3.70%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, échéant en 2038, #BU 40-2018	3,210,000	-
	<b>\$ 9,011,000</b>	<b>\$ 4,537,000</b>

**10. DETTE À LONG TERME (suite)**

Les remboursements de capital requis à l'échéance sur ces certificats de dette sont les suivants:

2019	\$	767,000
2020		1,022,000
2021		827,000
2022		674,000
2023		669,000
Après		5,052,000
		<hr/>
	\$	9,011,000

---

L'approbation de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue pour les dettes à long terme apparaissant au bilan.

**11. CONGÉS DE MALADIE COURUS**

La Commission offre des congés de maladie qui s'accumulent à raison de 1,5 jours par mois pour les employé(e)s non syndiqués. Les employé(e)s peuvent accumuler un maximum de 240 jours. Tous les employé(e)s non syndiqués embauchés avant 2013 sont éligibles à prendre un congé avec solde pour une durée égale à leurs congés de maladie accumulés jusqu'à un maximum de 6 mois (120 jours de travail). Cet avantage n'est pas disponible pour les employé(e)s engagé avant 2013.

Les employé(e)s syndiqués accumulent les congés maladie à raison de 1,25 jours par mois et peuvent accumuler un maximum de 200 jours. Ils ne sont pas éligibles à prendre un congé avec solde pour une durée égale à leurs congés de maladie accumulés

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités projetées au prorata des services à l'usage prévu. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Commission.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit:

- augmentation des salaires annuels de 3%
- taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 3,48%;
- la proportion de jours de maladie accumulés utilisés pour chaque année est 9,9 jours pour les services d'aménagement et planification et 6,1 jours pour les services de gestion des déchets solides par employé(e) par année;
- nous supposons aucune cessation d'emploi, mortalité ou invalidité précédant la retraite;
- l'âge de retraite est de 60 ans, ou un an après la date d'évaluation si l'âge est de 60 ans ou plus.

Le congé de maladie est un bénéfice non financé. Il n'y a donc aucun actif applicable. Les bénéfices sont payé par les revenus généraux lorsqu'il viennent à échéance. Le passif non financé était \$167,700 au December 31, 2018 (\$167,700 au 31 décembre 2017).

**12. ACTIFS POUR ALLOCATION DE RETRAITE**

La Commission finance un régime de pension contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés dans le cadre du régime de retraite des municipalités du NB. Les employés font une contribution égale à environ 7,60 % de leur salaire et la Commission verse un montant égal aux sommes des cotisations salariales versées par les employés.

La Commission a contribué un montant estimées de \$132,066 pour 2018 (\$114,695 en 2017). Le total des paiements de prestations versées aux retraités en 2018 était néant (néant en 2017).

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites tous les trois ans à l'aide de la méthode de prestations prévues proportionnellement aux services. La plus récente évaluation actuarielle a été préparée le 29 juin 2018 et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de \$2,012,700. La Commission était en situation de provisionnement net comme suit pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018:

	<b>Estimé 2018</b>
Valeur au marché de l'actif du régime	\$ 2,151,100
Obligation au titre des prestations constituées	2,284,900
Situation de capitalisation	(133,800)
Gains actuariels non amortis	284,800
<b>Surplus du régime de retraite</b>	<b>\$ 151,000</b>

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations salariales, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Commission.

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- augmentation des salaires annuels de 3%
- le taux d'inflation attendu est de 2,25%;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 5,50%;
- le taux de rendement net attendu est de 5,50%;
- 70% à l'âge de retraite la plus anticipée sans réduction et le reste à 65 ans.

	<b>Estimé 2018</b>
Coût du service courant de l'employeur	\$ 63,900
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations	115,000
Rendement attendu des actifs	(106,500)
Pertes d'expérience	21,900
<b>Charges du plan de retraite</b>	<b>\$ 94,300</b>

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2018

---

**13 REVENUS PERÇUS D'AVANCE**

	2018	2017
Plan d'éducation et de communication	\$ 117,196	\$ 114,608
Fonds affectés aux besoins de traduction	17,999	17,999
	<b>\$ 135,195</b>	<b>\$ 132,607</b>

**14. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE**

La Commission est responsable de la surveillance continue et du traitement du site à la suite de sa fermeture.

Les obligations comptabilisées des coûts d'après fermeture ont été déterminés sur la base de coûts estimés d'après fermeture de 31 539 931 \$ (31 539 931 \$ en 2017), en dollars futurs requis au 31 décembre 2039 pour le financement des dépenses d'après fermeture du site.

Les coûts d'après fermeture sont actualisés à un taux de 5,5 % pour une évaluation courante de \$10,246,112 (\$9,711,954 en 2017).

Au 31 décembre 2018, la capacité du site d'enfouissement a été estimée à 4,025,848 tonnes métriques dont 1,827,000 tonnes métriques demeurent inutilisées au 31 décembre 2018 (1,914,000 en 2017).

Au 31 décembre 2018, la dette d'après fermeture est de \$5,596,248 (\$5,094,622 en 2017) que la Commission de services régionaux Chaleur a financé avec des dépôts à terme d'une valeur marchande de \$5,616,390 (\$5,112,511 en 2017) et qui viennent à échéance le 15 novembre 2022, pour un surplus de \$20,142 (surplus de \$17,889 en 2017) basé sur le prix du marché à la fin de l'année.

Les détails relatifs aux conditions importantes ainsi qu'à l'exposition au risque de taux d'intérêt et de crédit pour les bons au trésor et les dépôts à terme sont les suivants :

	Intérêt à recevoir de base	2018 Taux effectif	2017 Taux effectif
Dépôt à terme	à maturité	3.05%	3.00%

L'exposition maximale au risque de crédit serait la juste valeur indiquée ci-dessus.

En 2009, une étude indépendante a été effectuée afin de réévaluer la capacité du site, la durée de vie restante du site ainsi que le total des dépenses estimatives rattachées aux activités de fermeture et d'après fermeture du site. Aucun ajustement n'est nécessaire suite à l'information fournie par cette étude.

**15. RELEVANT DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

La Commission est conforme aux normes comptables du CCSP. La Commission également tenue de se conformer aux dispositions du Manuel de l'information financière municipale prescrit par la province du Nouveau-Brunswick. Les différences de conventions comptables comprennent la méthodologie de comptabilisation des immobilisations corporelles et des transferts gouvernementaux. Les normes du CCSP exigent également la consolidation intégrale des fonds.

**16. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME**

**Emprunt d'exploitation**

Selon la *Loi sur la prestation de services régionaux*, une commission qui fournit un service régional ne peut, pour couvrir ses dépenses d'exploitation, emprunter plus de 5 % du montant prévu au budget pour le service en question. Il s'ensuit que la Commission ne peut, pour couvrir les dépenses d'exploitation de son service de gestion des déchets solides, dépasser 25 % du montant prévu au budget d'un exercice financier. En 2018, la Commission s'est conformée aux limites prescrites.

**Emprunt interfonds**

Selon le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux, les emprunts interfonds à court terme doivent être remboursés l'année suivante, à moins que l'emprunt soit destiné à un projet d'immobilisation. Les montants à payer entre fonds sont conformes aux exigences.

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2018

---

**17. RÉCONCILIATION DU SURPLUS DES FONDS DE FONCTIONNEMENT**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Dette nette (Page 4)	\$( 6,024,283)	\$( 4,799,613)
Ajustement:		
Dettes à long terme	9,011,000	4,537,000
Actif (passif) net courant	2,986,717	( 262,613)
Moins:		
Surplus de l'année antérieure:		
- Collaboration et planification régionale	28,800	26,751
- Aménagement et planification	56,772	9,378
- Gestion des déchets solides	452,046	6,353
Passifs à court terme nets du fonds de capital	( 1,099,159)	( 3,245,619)
Fonds de réserve	3,151,688	2,402,906
	2,590,147	( 800,231)
<b>Surplus du fonds de fonctionnement</b>	<b>\$ 396,570</b>	<b>\$ 537,618</b>
Surplus de l'année courante:		
- Collaboration et planification régionale	\$ 74,631	\$ 28,800
- Aménagement et planification	44,439	56,772
- Usine de production d'électricité	67,229	-
- Gestion des déchets solides	210,271	452,046
	\$ 396,570	\$ 537,618

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2018

**18. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Terrain	Bâtiments	Véhicules	Améliorations de terrains	Matériels informatiques	Machineries et équipements	Chemins	Gestion des déchets	Bâtiment de production d'électricité	2018 Total	2017 Total
<b>COÛT</b>											
Solde au début de l'exercice	\$ 159,089	\$ 2,665,558	\$ 354,169	\$ 619,810	\$ 47,611	\$ 3,313,243	\$ 4,590,129	\$ 24,491,041	\$ 528,183	\$ 36,768,833	\$ 31,339,551
Plus: Ajouts nets au cours de l'exercice	-	46,809	-	125,524	-	55,698	-	483,807	2,667,202	3,379,040	5,429,282
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	159,089	2,712,367	354,169	745,334	47,611	3,368,941	4,590,129	24,974,848	3,195,385	40,147,873	36,768,833
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>											
Solde au début de l'exercice	-	671,193	231,967	137,019	36,075	981,739	1,537,977	16,451,634	-	20,047,604	18,606,536
Plus: Amortissement au cours de l'exercice	-	84,421	27,051	28,039	4,613	284,903	159,793	1,162,148	13,899	1,764,867	1,441,068
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	-	755,614	259,018	165,058	40,688	1,266,642	1,697,770	17,613,782	13,899	21,812,471	20,047,604
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	\$ 159,089	\$ 1,956,753	\$ 95,151	\$ 580,276	\$ 6,923	\$ 2,102,299	\$ 2,892,359	\$ 7,361,066	\$ 3,181,486	\$ 18,335,402	\$ 16,721,229

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2018

**19. RÉCONCILIATION DU SURPLUS (DÉFICIT) DE L'ANNÉE**

	Fonds de fonctionnement			Fonds de réserve		2018 Total
	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification	Bâtiment de production d'électricité	Gestion des déchets solides	Capital	
<b>SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL DE 2018 AUX FINS DES EXIGENCES DU CCSP</b>	\$ ( 123,024)	\$ 77,083	\$ 67,229	\$ 2,128,000	\$ ( 1,764,867)	\$ 389,503
Surplus - deuxième exercice précédent						42,482
Transfert inter-fonds:						
-Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de capital	26,751	9,378	-	6,353	-	-
-Fonds de fonctionnement général au fonds de capital	-	-	-	( 565,500)	565,500	-
-Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital	-	-	-	-	-	-
-Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de fonctionnement	-	-	-	( 694,200)	-	694,200
Remboursement du principal de la dette à long terme	( 23,000)	-	-	( 26,500)	-	-
Répartition des services corporatifs	193,904	( 42,022)	-	( 486,000)	486,000	-
Dépense d'amortissement	-	-	-	( 151,882)	-	-
Total d'ajustements au surplus (déficit) de l'année 2018	\$ 197,655	\$ ( 32,644)	\$ -	\$ ( 1,917,729)	\$ 2,816,367	\$ 1,807,349
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DES FONDS POUR L'ANNÉE 2018</b>	\$ 74,631	\$ 44,439	\$ 67,229	\$ 210,271	\$ 1,051,500	\$ 2,196,852

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2018

**20. TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES**

	Collaboration et planification régionale	Services d'aménagement et planification	Bâtiment de production d'électricité	Services de gestion des déchets solides	2018 Total	2017 Total
<b>REVENUS</b>						
Vente de services	\$ -	\$ -	\$ 196,425	\$ 4,145,267	\$ 4,341,692	\$ 3,808,484
Frais facturés aux membres	429,109	577,289	-	1,393,800	2,400,198	2,137,707
Autres revenus	136,248	9,165	-	172,718	318,131	1,567,359
Intérêts	-	-	-	159,820	159,820	155,471
	565,357	586,454	196,425	5,871,605	7,219,841	7,669,021
<b>DÉPENSES</b>						
Salaires et bénéfices	347,663	413,560	-	1,412,697	2,173,920	2,141,993
Biens et services	170,861	92,310	40,020	1,620,077	1,923,268	1,671,968
Amortissement	-	-	-	1,764,867	1,764,867	1,441,068
Intérêts	-	-	-	156,163	156,163	130,293
Autres	169,857	3,501	89,176	549,586	812,120	585,861
	688,381	509,371	129,196	5,503,390	6,830,338	5,971,183
<b>SURPLUS (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE</b>	<b>\$( 123,024)</b>	<b>\$ 77,083</b>	<b>\$ 67,229</b>	<b>\$ 368,215</b>	<b>\$ 389,503</b>	<b>\$ 1,697,838</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2018

**21. ÉTAT DES RÉSERVES**

	Aménagement et planification		Gestion des déchets solides		2017
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
<b>ACTIFS</b>					
Encaisse	\$ -	\$ -	\$ 696,590	\$ -	\$ 2,414
Dépôts à terme	-	-	-	-	355,463
Intérêts courus à recevoir	-	-	-	-	816
À recevoir du fonds de fonctionnement général	38,000	10,000	1,318,245	1,088,853	2,044,213
<b>SURPLUS ACCUMULÉ</b>	\$ 38,000	\$ 10,000	\$ 2,014,835	\$ 1,088,853	\$ 3,151,688
					\$ 2,402,906
<b>REVENUS</b>					
Intérêts	\$ -	\$ -	\$ 5,106	\$ -	\$ 8,963
Transfert du fonds de fonctionnement général	23,000	-	26,500	694,200	350,000
	-	-	31,606	694,200	358,963
<b>DÉPENSES</b>					
Frais bancaires	-	-	24	-	24
Transfert au fonds de fonctionnement général	-	-	-	-	34,500
	-	-	24	-	34,524
<b>SURPLUS (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE</b>	\$ -	\$ -	\$ 31,582	\$ 694,200	\$ 748,782
					\$ 324,439

Nom de l'investissement  
Encaisse

Montant du principal  
\$ 696,590

Taux d'intérêt  
-%

Maturité  
S/O

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2018

---

**21. ÉTAT DES RÉSERVES (suite)**

**Résolution du conseil concernant la contribution du fonds de fonctionnement général (Résolution du 22 août 2018):**

Proposé par Donald Gauvin, appuyé par Carole Caron qu'une somme de 294 200\$ soit transférée du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital.

**Résolution du conseil concernant la contribution au fonds de réserve général de fonctionnement (Résolution du 22 août 2018):**

Proposé par Charles Comeau, appuyé par Carole Caron qu'une somme de 26 500\$ soit transférée du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve général de fonctionnement.

**Résolution du conseil concernant la contribution du fonds de fonctionnement général (Résolution du 12 décembre 2018):**

Proposé par Paolo Fongemie, appuyé par Carole Caron qu'une somme de 20 000\$ plus taxes soit transférée du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve général de fonctionnement.

**Résolution du conseil concernant la contribution au fonds de réserve de capital (Résolution du 12 décembre 2018):**

Proposé par Donald Gauvin, appuyé par Charles Doucet qu'une somme de 400 000\$ soit transférée du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées aux dites réunions:

\_\_\_\_\_  
Jocelyne Hachey  
Directrice générale  
Commission de services régionaux Chaleur

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Sceau Municipal

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2018

**22. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP**

	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification	Bâtiment de production d'électricité	Gestion des déchets solides	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
<b>REVENUS</b>							
Ventes de services	\$ -	\$ -	\$ 156,750	\$ 3,783,050	\$ -	\$ -	\$ 3,939,800
Frais facturés aux membres	454,713	577,289	-	1,251,900	-	-	2,283,902
Autres revenus	-	-	-	216,000	-	-	216,000
Intérêts	-	-	-	2,000	-	-	2,000
Surplus	26,751	9,378	-	6,353	-	( 42,482)	-
Transfert des fonds internes	205,904	-	33,350	12,000	-	( 251,254)	-
	687,368	586,667	190,100	5,271,303	-	( 293,736)	6,441,702
<b>DÉPENSES</b>							
Administration	634,668	81,600	1,125	623,137	-	-	1,340,530
Gouvernance	40,700	-	-	-	-	-	40,700
Services de planification et d'inspection des bâtiments	-	462,645	-	-	-	-	462,645
Coûts après clôture	-	-	-	368,788	-	-	368,788
Bâtiment de production d'électricité	-	-	188,975	-	-	( 121,000)	67,975
Services de gestion des déchets solides	-	-	-	2,683,483	1,764,867	( 190,508)	4,257,842
Services financiers:							
- Mauvaises créances	-	-	-	1,000	-	-	1,000
- Intérêts et frais bancaires	-	400	-	30,000	-	-	30,400
- Autres charges financières	-	-	-	20,000	-	-	20,000
- Transfert aux fonds internes	12,000	42,022	-	1,544,895	-	( 1,598,917)	-
	687,368	586,667	190,100	5,271,303	1,764,867	( 1,910,425)	6,589,880
<b>SURPLUS</b>	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$( 1,764,867)	\$ 1,616,689	\$( 148,178)

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le December 31, 2018**

**23. ANNEXE AUX REVENUS**

	(Non audité) 2018 Budget	2018 Actuel	2017 Actuel
<b>REVENUS</b>			
<u>Vente de services</u>			
Frais de déversement - industriel, commercial et institutionnel	\$ 3,435,050	\$ 3,545,733	\$ 3,370,719
Déchets de construction et de démolition	330,000	500,341	404,379
Production d'électricité	156,750	196,425	-
Matières recyclables	18,000	99,194	33,386
	<b>\$ 3,939,800</b>	<b>\$ 4,341,693</b>	<b>\$ 3,808,484</b>
<u>Frais facturés aux membres</u>			
Frais de collaboration et planification régionales	\$ 454,713	\$ 429,109	\$ 280,546
Frais des services locaux - planification et inspection des bâtiments	577,289	577,289	576,883
Frais de déversement	1,251,900	1,393,800	1,280,278
	<b>\$ 2,283,902</b>	<b>\$ 2,400,198</b>	<b>\$ 2,137,707</b>
<u>Autres revenus</u>			
Planification et développement	\$ -	\$ 9,165	\$ 4,537
Tourisme	\$ -	\$ 83,122	\$ -
Plan d'adaptation aux changements climatiques	\$ -	\$ 53,126	\$ -
Déchets solides	216,000	172,718	1,562,822
	<b>\$ 216,000</b>	<b>\$ 318,131</b>	<b>\$ 1,567,359</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2018

**24. ANNEXE AUX DÉPENSES**

	(Non audité) 2018 Budget	2018 Actuel	2017 Actuel
<b>DÉPENSES</b>			
<u>Administration</u>			
<i>Administration</i>			
Bureau de la directrice générale	\$ 195,091	\$ 229,511	\$ 166,098
<i>Gestion financière</i>			
Audit externe	21,700	31,659	15,857
<i>Autres</i>			
Assurance responsabilité civile	4,500	3,447	3,267
Honoraires professionnels	3,000	838	271
Relations publiques	3,500	1,636	4,122
Dépenses de bureau	11,100	9,149	17,585
Traduction	18,000	14,490	13,709
Mesure d'urgence régionales	24,700	22,042	19,814
Planification régionale	127,500	49,536	17,997
Tourisme	225,577	290,301	160,588
	417,877	391,439	237,353
<i>Planification locale</i>			
Honoraires professionnels	3,000	1,251	6,180
Relations publiques	17,000	13,069	11,155
Dépenses de bureau	61,600	70,101	54,652
	81,600	84,421	71,987
<i>Déchets solides</i>			
Administration	452,925	277,075	324,382
Assurance responsabilité civile	58,512	45,436	58,417
Honoraires professionnels	20,000	33,793	16,079
Dépenses de bureau	91,700	73,413	89,915
	623,137	429,717	488,793
	\$ 1,339,405	\$ 1,166,747	\$ 980,088
<u>Services financiers</u>			
Intérêts et frais bancaires	\$ 30,400	\$ 86,840	\$ 40,284
Intérêts sur la dette à long terme	-	156,163	130,293
Mauvaises créances	1,000	-	13,316
Coût du financement temporaire	20,000	50,312	7,377
	\$ 51,400	\$ 293,315	\$ 191,270

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2018

---

**24. ANNEXE AUX DÉPENSES (suite)**

	(Non audité) 2018 Budget	2018 Actuel	2017 Actuel
<b>DÉPENSES (suite)</b>			
<u>Gouvernance</u>			
Honoraires	\$ 30,500	\$ 22,066	\$ 29,699
Déplacement	2,000	1,977	2,554
Réunions	8,200	11,729	7,512
	<b>\$ 40,700</b>	<b>\$ 35,772</b>	<b>\$ 39,765</b>
<u>Services de planification et d'inspection des bâtiments</u>			
Personnel	\$ 445,445	\$ 413,560	\$ 404,201
Publicité	250	-	365
Comité consultatif en planification	11,500	7,889	7,644
Autres dépenses	5,450	3,485	3,246
	<b>\$ 462,645</b>	<b>\$ 424,934</b>	<b>\$ 415,456 I</b>
<u>Installations pour la production d'électricité</u>			
Personnel	\$ 16,700	\$ -	\$ -
Machinerie et équipement	51,275	38,538	-
Autres dépenses	1,125	1,482	-
	<b>\$ 69,100</b>	<b>\$ 40,020</b>	<b>\$ -</b>
<u>Services de gestion des déchets solides</u>			
Installations de production personnel	\$ 1,148,739	\$ 1,135,623	\$ 1,120,142
Station et bâtiment	414,386	438,741	357,478
Machinerie et équipement	362,500	413,308	321,015
Opérations d'enfouissement	432,350	405,514	434,442
Poste de pesage	40,000	46,356	45,424
Réacheminement des déchets	75,000	76,081	61,050
Déchets domestiques dangereux	20,000	28,832	22,350
Fonds en fiducie pour l'environnement	-	58,603	53,414
Amortissement	1,764,867	1,764,867	1,441,068
	<b>\$ 4,257,842</b>	<b>\$ 4,367,925</b>	<b>\$ 3,856,383</b>